



Bulletin Officiel

N°6255 Lundi 21 Décembre 2020

www.cmf.tn25^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

OFFRE A PRIX FERME, PLACEMENT GLOBAL ET ADMISSION AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DE LA SOCIETE ASSURANCES MAGHREBIA	2-10
OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE IMMOBILIERE TUNISO-SAUDIENNE -SITS-	11-15
AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -STEQ-	16-18
DECLARATION « FATCA » AU TITRE DE L'EXERCICE 2019	19
INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19	20-21
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021	22-23

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL -AMS-	24- 25
------------------------------------	--------

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CELLCOM	26
---------	----

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

CELLCOM	27-28
---------	-------

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- CELLCOM

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- CELLCOM

AVIS DU CMF

VISA du Conseil du Marché Financier(*) :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**OFFRE A PRIX FERME, PLACEMENT GLOBAL
ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE
DES ACTIONS LA SOCIÉTÉ « ASSURANCES MAGHREBIA »**

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme, de Placement Global et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse des actions de la société «**Assurances Maghrebias**».

Dans le cadre du prospectus, la société «**Assurances Maghrebias**» a pris les engagements suivants :

- Réserver :
 - deux sièges au Conseil d'Administration au profit d'administrateurs indépendants, et
 - un siège au Conseil d'Administration au profit d'un représentant des détenteurs d'actions ASSURANCES MAGHREBIA acquises dans le cadre de l'OPF. Ce représentant sera désigné par les détenteurs d'actions acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens, s'abstiendront de voter, et proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation.
- Tenir une communication financière au moins **une (1) fois** par an ;
- Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes en valeurs mobilières;
- Actualiser les informations financières prévisionnelles et les porter à la connaissance des actionnaires et du public en prenant en compte les éventuels changements pouvant toucher le business plan initial ;
- Se conformer aux obligations prescrites par la réglementation en vigueur de Tunisie Clearing;
- Informer le public sur tout changement touchant la structure de capital de la société Union Financière "UFH";
- Mettre à jour ses statuts conformément à la réglementation en vigueur;
- Respecter les dispositions de l'article 29 du Règlement Général de la Bourse ;
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu par l'annexe 12 du Règlement du CMF relatif à l'Appel Public à l'Épargne ;

Aussi, les actionnaires actuels de la société **Assurances Maghrebias** se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse à obtenir, lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société, les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce, conformément à l'article **19** nouveau de la loi N°94-117 du **14 novembre 1994** portant réorganisation du marché financier.

Par ailleurs, l'actionnaire de référence « **Union Financière - UFH** » de la société **Assurances Maghrebia**, détenant actuellement **56,89%** du capital après l'ouverture du capital, se sont engagés :

- ✓ à ne pas céder plus de **5%** de sa participation au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier et ce, pendant deux **(2)** ans à compter de la date d'introduction en Bourse ;
- ✓ à ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société, mettant en péril l'avenir de celle-ci, nuisant aux intérêts des actionnaires et susceptible d'entraver la réalisation du Business Plan du Groupe **Assurances Maghrebia**.

Dès la réalisation de l'opération, une liste mise à jour des actionnaires de la société doit être communiquée au Conseil du Marché Financier.

Présentation de la société

Dénomination sociale : Assurances Maghrebia SA.

Siège social : Angle 64, Rue de Palestine / 22 Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 – Tunis Belvédère

Forme juridique : Société anonyme

Législation particulière applicable : Société anonyme régie par la loi n°92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances, telle que complétée et modifiée par les textes subséquents.

Date de constitution : 16/01/1973

Durée : 99 ans à compter du jour de sa constitution

Objet social : La société a pour objet de pratiquer en Tunisie et à l'étranger les catégories d'assurances fixées par l'arrêté du Ministre des Finances du 2 janvier 1993 et ce conformément à l'article 49 du code des assurances :

- ✓ Assurance Automobile ;
- ✓ Assurance Transport ;
- ✓ Assurance contre l'incendie et les éléments naturels ;
- ✓ Assurance construction ;
- ✓ Assurance de responsabilité civile générale ;
- ✓ Assurance contre la grêle et la mortalité du bétail ;
- ✓ Assurance des autres dommages aux biens ;
- ✓ Assurance-crédit et assurance caution ;
- ✓ Assurance assistance ;
- ✓ Assurance protection juridique ;
- ✓ Assurance contre les pertes pécuniaires diverses ;
- ✓ Assurance de groupe ;
- ✓ Assurance sur la vie et la capitalisation ;
- ✓ Assurance contre les accidents corporels ;
- ✓ La réassurance.

Toutes autres catégories d'assurances notamment en matière de conseils techniques, risk management, assistance et gestion.

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou à des objets similaires ou connexes.

Cet objet pourra être étendu à toutes branches d'assurances actuelles ou futures à la suite d'une délibération générale prise dans les conditions prévues aux articles 20 et suivants ci-après et compte tenu des dispositions légales alors en vigueur.

L'objet pourra également être étendu à la prise de participation dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet précité par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports commandites, souscriptions ou achats de titres, ou droits sociaux, fusions, acquisitions, alliance, associations en participation même avec ses membres ou autrement.

Capital social :

Le capital social actuel s'élève à **45 000 000 DT** divisé en **4 500 000** actions de nominal **10 DT** entièrement libérées.

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE « ASSURANCES MAGHREBIA » AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE

La Bourse a donné en date du **1^{er} septembre 2020** son accord de principe quant à l'admission des actions de la société Assurances Maghrebias au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

L'admission définitive des **4 500 000** actions de nominal **10** dinars chacune reste toutefois tributaire de l'accomplissement des formalités suivantes :

- Présentation du prospectus d'admission visé par le Conseil du Marché Financier ;
- Justification de la diffusion dans le public d'au moins **30%** du capital auprès d'au moins **200** actionnaires au plus tard le jour de l'introduction.

Par ailleurs, le conseil de la Bourse a également pris acte de l'engagement des actionnaires de référence de mettre en place un contrat de liquidité.

Dans le cadre de l'introduction en Bourse de la société Assurances Maghrebias au marché principal de la cote de la Bourse, l'intermédiaire en Bourse MAC SA a fourni une attestation qui confirme avoir accompli toutes les diligences et les démarches qui s'imposent auprès des instances et autorités compétentes et qu'aucune autre autorisation exception faite de celle de la BVMT et du CMF n'est requise.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants (**diffusion de 30% du capital**), l'introduction des actions de «**Assurances Maghrebias**» se fera au marché principal de la cote de la Bourse, au cours de **55,5 dinars** l'action et sera ultérieurement annoncée dans les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Décisions ayant autorisé l'opération

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le **25/06/2020**, l'Assemblée Générale Ordinaire de la société « Assurances Maghrebias » tenue le **22/07/2020** a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur la cote de la bourse et a donné au Conseil d'Administration, le pouvoir d'en fixer les modalités.

Actions offertes au public

L'introduction en Bourse de la société « Assurances Maghrebias » au marché principal de la cote de la Bourse s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre de cession de la part des actionnaires actuels de **1 350 000** actions d'une valeur nominale de 10 DT chacune, représentant un pourcentage d'ouverture de **30%** du capital social actuel dans le public.

L'introduction en Bourse se fera par le moyen de :

- ✓ Une Offre à Prix Ferme (OPF) de **124 740** actions représentant **9.24%** de l'offre au public et **2.77%** du capital social de la société « Assurances Maghrebias » au prix de **55,5 DT** l'action, centralisée auprès de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- ✓ Un Placement Global de **1 225 260** actions, représentant **90.76%** de l'offre au public et **27.23%** du capital social de la société « Assurances Maghrebria » auprès d'investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de **250 027,5 DT**, centralisé auprès de l'Intermédiaire en Bourse MAC SA.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à prix ferme.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- ✓ Quel que soit le porteur des titres ;
- ✓ Après information préalable du CMF, et
- ✓ En respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs des titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage ci-dessus citées, préalablement au vendeur et ce, pour la période restante.

Les donneurs d'ordre dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'OPF et inversement.

Toutefois, les titres non acquis dans le cadre du Placement Global pourraient être affectés à l'OPF et inversement.

Période de validité de l'offre

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **22/12/2020** au **25/12/2020** inclus.

La réception des ordres d'achat dans le cadre du Placement Global se fera à partir du **22/12/2020**. Etant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Global pourrait être clos par anticipation, sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le **25/12/2020** inclus.

Date de jouissance des actions

Les actions à céder dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2020**.

Modalités de paiement du prix

Pour la présente offre, le prix de l'action ASSURANCES MAGHREBIA, tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à **55,5 DT** aussi bien pour l'Offre à Prix Ferme que pour le Placement Global.

Le règlement des ordres d'achat par les donneurs d'ordres désirant acquérir des actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en bourse au moment du dépôt de l'ordre d'achat. En cas de satisfaction partielle de l'ordre d'achat, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur de l'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

Le règlement des ordres d'achat par les investisseurs désirant acquérir des actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA dans le cadre du Placement Global s'effectue auprès de MAC SA, intermédiaire en Bourse, au comptant au moment du dépôt de l'ordre d'achat.

Etablissements domiciliaires

Tous les intermédiaires en bourse sont habilités à recueillir sans frais les ordres d'achat des actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA exprimés dans le cadre de la présente Offre à Prix Ferme.

L'Intermédiaire en Bourse MAC SA, est seul habilité à recueillir, sans frais, les ordres d'achat des actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA exprimés dans le cadre du Placement Global.

Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

L'opération proposée porte sur une offre de **1 350 000** actions à céder, soit **30%** du capital de la société après la réalisation de l'opération. L'introduction en Bourse se fera par le moyen de:

- Une Offre à Prix Ferme (OPF),
- Un Placement Global,

Comme suit :

	Répartition de l'offre	Nombre d'actions offertes	Montant en DT	% du capital après opération
Offre à prix ferme (OPF)	9,24%	124 740	6 923 070	2,77%
Placement Global	90,76%	1 225 260	68 001 930	27,23%
Total	100%	1 350 000	74 925 000	30,0%

✓ **Offre à Prix Ferme:**

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 124 740 actions seront offertes à une seule catégorie :

Catégorie	Nombre d'actions	Montant (en DT)	En % du capital social	En % de l'offre
Personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 22 500 actions pour les non institutionnels et 124 740 actions pour les institutionnels.	124 740	6 923 070	2,77%	9,24%
Total	124 740	6 923 070	2,77%	9,24%

Les ordres d'achat seront satisfaits au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération pour les institutionnels et 0,5% du capital à l'issue de l'opération pour les non institutionnels.

Les 124 740 actions seront offertes aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères et institutionnels tunisiens et/ou étrangers sollicitant au minimum 20 actions et au maximum 22 500 actions pour les non institutionnels (soit un maximum de 0,5% du capital social de la société) et 124 740 actions pour les institutionnels.

Les OPCVM donneurs d'ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tel que défini au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Etant précisé que les investisseurs qui donnent des ordres d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre du Placement Global et inversement.

Identification des demandeurs

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit aux intermédiaires en bourse. Ces ordres doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité d'actions demandées et l'identité complète du donneur d'ordre.

L'identité complète du donneur d'ordre comprend :

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale ;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro du registre national des entreprises ;
- Pour les OPCVM : La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire ;
- Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre national des entreprises, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR ;
- Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents attestant leur identité.

Tout ordre d'achat ne comportant pas les indications précitées ne sera pas pris en considération par la commission de dépouillement.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à **20 actions**, ni supérieur à :

- 22 500 actions pour les non-institutionnels, soit au plus 0,5% du capital social;
- 124 740 actions pour les institutionnels (tels que définis par l'article 39 alinéa 3 du Règlement General de la Bourse),

En tout état de cause, la quantité demandée par demandeur doit respecter la quantité minimale et maximale fixée.

En outre, les ordres d'achat pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de la demande d'acquisition. Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des ordres d'achat reçus au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre l'ordre d'achat qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

- Trois (3) ordres d'achat à titre de mandataire d'autres personnes. Ces ordres doivent être accompagnés d'un acte de procuration dûment signé et légalisé ;
- Un nombre d'ordres d'achat équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'un seul ordre d'achat déposé auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs ordres auprès de différents intermédiaires, seul le premier par le temps, sera accepté par la commission de dépouillement.

En cas d'ordres multiples chez un même intermédiaire, seul l'ordre portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenu.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre, notamment en matière de limitation des mandats et de couverture en fonds des demandes d'acquisition émanant de leurs clients.

L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présentés à des fins de contrôle.

✓ Placement Global

Dans le cadre du Placement Global **1 225 260** actions représentant **90.76%** de l'offre au public et **27.23%** du capital de la société seront offertes à des investisseurs désirant acquérir au minimum pour un montant de **250 027,5 DT**.

Les ordres d'achat seront centralisés auprès de l'intermédiaire en bourse MAC SA.

Les donneurs d'ordre dans le cadre de ce placement s'engagent à ne céder aucun titre en Bourse pendant les 6 mois qui suivent la date de première cotation en Bourse puis à l'issue de cette période et pendant les 6 mois suivants, 50% des titres seront libres à la vente.

Néanmoins, il est possible de céder les titres sur le marché de blocs dans les conditions suivantes :

- Quel que soit le porteur des titres ;
- Après information préalable du CMF, et
- En respectant la réglementation en vigueur régissant les blocs des titres.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter les conditions de blocage citées ci-dessus, fixées préalablement au vendeur et ce pour la période restante.

Les ordres d'achat doivent être nominatifs et donnés par écrit à MAC SA, intermédiaire en Bourse.

Ces ordres doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du demandeur (l'adresse, la nationalité, le numéro du registre national des entreprises) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'institutionnels.

L'ordre d'achat doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 4 505 actions, soit l'équivalent d'un montant minimum de 250 027,5 DT ni supérieur à 22 500 actions, soit l'équivalent d'un montant maximum de 1 248 750DT pour les non-institutionnels et ni supérieur à 225 000 actions, soit l'équivalent d'un montant maximum de 12 487 500 DT pour les institutionnels.

En outre, les demandes d'acquisition pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de la demande d'acquisition.

Toute violation de cette condition entraîne la nullité de l'ordre d'achat.

Le Placement Global sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les investisseurs dans le cadre du Placement Global n'auront pas le droit de donner des ordres dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et inversement.

Toutefois, les actions non acquises dans le cadre du Placement Global pourraient être affectées à l'Offre à Prix Ferme.

Transmission des ordres et centralisation

✓ Offre à Prix Ferme

Les intermédiaires en Bourse établissent un état récapitulatif des ordres d'achat reçus de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettent à la BVMT les états des ordres d'achat selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

✓ Placement Global

A l'issue de l'opération de placement, MAC SA intermédiaire en bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat du Placement Global au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de MAC SA, intermédiaire en Bourse et comporter son cachet.

Ouverture des plis et dépouillement

✓ Offre à Prix Ferme

Les états relatifs aux ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de MAC SA, intermédiaire en bourse introducteur, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La Bourse procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet, à soumettre à la commission.

✓ Placement Global

L'état récapitulatif relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global, sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La Bourse procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence d'ordres d'achat dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès-verbal à cet effet, à soumettre à la commission.

Déclaration des résultats

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des ordres d'achat donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux ordres d'achat donnés dans le cadre du Placement Global, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre.

En cas de suite positive (**diffusion de 30 % du capital**), l'avis précisera par intermédiaire le nombre d'actions attribuées, les ordres retenus et la réduction éventuelle dont les ordres d'achat seront frappés.

Règlement des espèces et livraison des titres

Au cas où l'offre au public connaîtrait une suite favorable (**diffusion de 30 % du capital**), la BVMT communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire en bourse, l'état détaillé de ses ordres d'achat retenus et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire en bourse est tenu d'envoyer à TUNISIE CLEARING les ordres de ségrégation des quantités acquises retenues par catégorie d'avoirs et ce conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation de TUNISIE CLEARING.

Tunisie Clearing a attribué aux actions de la société ASSURANCES MAGHREBIA le code ISIN : **TN0007830011**.

Le registre des actionnaires sera tenu par l'intermédiaire en Bourse, Union Financière UFI.

Cotation des titres

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié aux Bulletins Officiels de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Contrat de liquidité

La société UNION FINANCIERE HOLDING, actionnaire de référence de la société ASSURANCES MAGHREBIA s'est engagée à consacrer **2 500 000DT** et **36 000** actions pour alimenter un contrat de liquidité qui aura une durée d'une année à partir de la date d'introduction en bourse des actions ASSURANCES MAGHREBIA.

Ce contrat a été confié à l'Union Financière, intermédiaire en bourse.

Régulation du cours boursier

Les actionnaires de la société ASSURANCES MAGHREBIA se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le contrat de régulation sera confié à l'intermédiaire en Bourse Union Financière.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme –OPF– et d'admission au marché Principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 20-1048 en date du 09 décembre 2020, est mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société Assurances Maghrebria , Angle 64, Rue de Palestine / 22 Rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 – Tunis Belvédère, de MAC SA -Intermédiaire en Bourse- chargé de l'opération, sis au Green Center - Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance –1053, Les Berges du Lac et sur le site Internet du CMF : www.cmf.tn.

(*) Annule et remplace l'avis publié au bulletin officiel du CMF n°6251 du mardi 15 décembre 2020.

2020 - AC - 074

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA-

**Avis d'ouverture d'une Offre Publique d'Achat Obligatoire
sur les actions de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne-SITS-
initiée par la société PARTNER INVESTMENT**

Par décision n°56 du 15 décembre 2020, le Conseil du Marché Financier a fixé les conditions de l'Offre Publique d'Achat Obligatoire à laquelle a été soumise la société PARTNER INVESTMENT, visant le reste des actions composant le capital de la Société Immobilière Tuniso-Saoudienne –SITS-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée chacun en ce qui le concerne.

I- Identité de l'initiateur :

Dénomination sociale : La société PARTNER INVESTMENT

Forme juridique : SARL

Siège social : GP1 KM 12 BOUMHAL 2034 EZZAHRA TUNISIE

Identifiant unique : 1161756 R

La société PARTNER INVESTMENT agit de concert avec la société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS

Forme juridique : SA

Siège social : GP1 KM 12 EZZAHRA 2034 EZZAHRA TUNISIE

Identifiant unique : 1062980 W

II- Dénomination de l'établissement présentateur du projet d'OPA :

BMCE Capital Securities en sa qualité d'intermédiaire en bourse, sis à l'immeuble Yasmine Tower Bloc C, Boulevard de la terre, Centre Urbain Nord 1082 Tunis, est l'établissement présentateur du projet d'OPA obligatoire et chargé de la réalisation de l'opération.

III- Nombre de titres détenus par l'initiateur de l'offre :

La société PARTNER INVESTMENT détient directement 5.996.781 actions représentant 38,44% du capital de la société SITS et 725.500 actions de concert avec la Société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS représentant 4,65% du capital, soit au total 6.722.281 actions représentant 43,09% du capital de la société SITS.

IV- Nombre de titres visés par l'offre :

Par cette OPA obligatoire, la société PARTNER INVESTMENT, agissant de concert avec la société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS, vise l'acquisition du reste des actions composant le capital de la société SITS, soit **8.877.719** actions représentant **56,91%** du capital de la société. L'initiateur s'engage pendant la période de validité de l'OPA à acquérir la totalité des titres présentés en réponse à cette offre dans la limite des titres visés.

V- Prix de l'offre :

Le prix de l'offre est fixé à **2,360 dinars** l'action, hors frais de courtage et commission sur transactions en bourse.

Ce prix a été obtenu en application des dispositions de l'article 163 bis du RGB soit le prix le plus élevé entre:

- La moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions pendant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire ;
- Le prix le plus élevé payé pour les mêmes titres par la personne soumise à l'obligation de procéder à une offre publique obligatoire, ou par des personnes agissant de concert avec elle, durant les quatre vingt dix (90) jours de bourse précédant le fait générateur de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire;
- Le prix des titres conférant le contrôle et qui sont à l'origine de la soumission à l'offre publique d'achat obligatoire.

VI- But de l'offre :

La présente Offre Publique d'Achat est initiée par la Société PARTNER INVESTMENT et ce, en réponse à la décision du Conseil du Marché Financier n°47 du 30 novembre 2020 la soumettant à une Offre Publique d'Achat Obligatoire visant le reste des actions SITS qu'elle ne détient pas, de concert avec la Société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS et ce, suite à son acquisition d'un nombre de titres lui conférant (de concert avec la Société FOUNDERS CAPITAL PARTNERS) une part de droits de vote en franchissement du seuil de 40% dans le capital de la Société SITS sans qu'aucun autre actionnaire ne détienne, seul ou de concert, une proportion supérieure.

L'opération en question a été réalisée en date du 24/11/2020 et a porté sur l'acquisition par la Société PARTNER INVESTMENT de **2 354 437 actions** SITS représentant **15,09%** du capital de ladite société.

VII-Intentions pour les 12 mois à venir dans les domaines suivants :

Il convient de noter que les Sociétés PARTNER INVESTMENT et FOUNDERS CAPITAL PARTNERS sont membres au conseil d'administration de la Société SITS depuis l'AGO du 11/06/2018.

a) - Politique industrielle :

La Société PARTNER INVESTMENT envisage de maintenir la politique industrielle actuelle de la Société SITS.

b) - Politique financière :

La Société PARTNER INVESTMENT envisage de maintenir la politique financière actuelle de la Société SITS.

c) - Politique sociale :

La Société PARTNER INVESTMENT envisage de maintenir la politique sociale actuelle de la Société SITS.

d)-Cotation en Bourse :

La Société PARTNER INVESTMENT n'a pas l'intention de demander le retrait de la société SITS de la cote de la Bourse.

VIII- Accords entre l'initiateur de l'offre et la société visée :

Aucun accord n'a été établi entre les deux parties.

IX- Accords entre l'initiateur de l'offre et des tiers :

Néant

XI- Dates d'ouverture et de clôture de l'offre :

La présente OPA obligatoire est valable pour une période allant du **vendredi 18 décembre 2020 au vendredi 08 janvier 2021 inclus.**

XII- Calendrier de l'opération et modalités de réalisation de l'opération d'offre :

1- Transmission des ordres :

Les actionnaires intéressés par cette offre peuvent, s'ils le désirent, transmettre leurs ordres de vente à leur intermédiaire agréé administrateur jusqu'à la date de clôture de l'offre, soit le **08 janvier 2021**. Ces ordres peuvent être révoqués à tout moment jusqu'au jour de clôture de l'offre.

2- Centralisation des ordres auprès de la BVMT :

Les intermédiaires en bourse remettent à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis -BVMT-, les états des ordres reçus selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel. Ces états doivent être accompagnés d'une lettre certifiant que le dépôt est effectué conformément aux clauses et conditions de l'offre publique.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation.

La centralisation des ordres transmis par les intermédiaires en bourse est effectuée au bureau d'ordre de la BVMT. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la BVMT, en particulier les envois par fax.

3- Déclaration des résultats :

A l'issue de l'opération de dépouillement, la BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPA. Ce résultat fera l'objet d'un avis qui paraîtra sur le Bulletin Officiel de la BVMT.

4- Modalités de règlement-livraison :

Le règlement-livraison sera réalisé conformément à la réglementation en vigueur.

5- Suspension et reprise de cotation :

La cotation en bourse des actions SITS sera **suspendue durant les séances de bourse du 16 et 17 décembre 2020, et reprendra à partir du 18 décembre 2020.**

XIII- Renseignements relatifs à la société visée :

1- Renseignements généraux :

- **Dénomination de la société :** Société Immobilière Tuniso-Saoudienne –SITS-

- **Siège social :** Centre Urbain Nord Immeuble ICC -Tour des bureaux, 5^{ème} étage –TUNIS-

- **Téléphone :** 70 728 728

- **Forme juridique :** Société Anonyme –SA-

-**Législation particulière applicable:** L'activité de la société SITS est régie par la loi n°2016-71 du 30 septembre 2016 pourtant loi d'investissement et la loi n° 2017-8 du 14 février 2017 portant refonte du dispositif des avantages fiscaux.

- **Date de constitution :** 24/04/1985

- **Durée :** 99 ans à compter du jour de sa constitution

- **Nationalité** : Tunisienne

- **Identifiant unique**: 0031459E

- **Exercice social** : du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

- **Objet social (article 3 des statuts)** :

La société a pour objet principal :

1. L'exécution de toutes les activités liées à la promotion immobilière, l'achat, la vente, la location, la rénovation et la construction des terrains et immeubles destinés à l'habitation et aux activités commerciales et touristiques aussi bien en Tunisie qu'à l'étranger ;
2. Le lotissement, l'aménagement, l'équipement des terrains destinés à l'habitation ou l'administration et pour tout autre raison commerciale ou touristique ;
3. L'achat et la vente à travers la participation, l'échange, la souscription ou autre et la construction, la démolition, l'installation, le déménagement, l'administration, la location des immobilisations bâties et non bâties et encore les fonds de commerce, les matériels et les matières transportés de tout genre et les établissements industriels et commerciaux ;
4. La constitution des sociétés, la souscription, l'achat des titres, gains des intérêts, regroupement, la participation en numéraires et en nature, la fusion, l'octroi des crédits et l'ouverture des accreditifs pour les sociétés industrielles et commerciales liées aux activités de la société ;
5. L'acquisition des biens mobiliers et immobiliers, l'achat, l'importation tous les produits, les matériaux, les appareils, les outils utiles et nécessaires aux opérations sus indiquées ;
6. En général, toutes opérations financières commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société.

2-Administration, direction et contrôle:

Conseil d'Administration :

Membres	Qualité	Représenté par	Mandat
Mechaal Abdellatif	Président	Lui-même	2018-2019-2020
Société Abdallah Med Seadan	Membre	Ahmed Seaden	2018-2019-2020
Société Al Seadan Real State	Membre	Ahmed Seaden	2018-2019-2020
Société Partner Investment	Membre	Ahmed HAMMAMI	2018-2019-2020
Société Founders Capital Partners	Membre	Thameur KOUBAA	2018-2019-2020
TSB	Membre	Med Salah HANNACHI	2018-2019-2020
Société Capital Business Investment	Membre	Ali GUIDARA	2018-2019-2020

Direction :

Adnen Bettaieb : Directeur Général de la société SITS pour un mandat allant du 26 Juillet 2020 au 25 Juillet 2021

Contrôle :

Commissaire aux comptes	Adresse	Mandat
Cabinet CMC DFK International représenté par M ^r Cherif BEN ZINA	02, Rue 7299 El menzeh 9 1013 Tunis	2018-2019-2020
International Auditing & Consulting IAC représenté par M ^r Med Nejib THIAB	Résidence Sana Business Center Bloc A, Centre Urbain Nord Tunis	2019-2020-2021

3- Renseignements concernant le capital :

- **Capital social** : 15 600 000 dinars

- **Nombre total des droits de vote** : 15 600 000 droits de votes

- **Nombre total des titres** : 15 600 000 actions

- **Structure du capital de la société SITS après l'opération d'acquisition en date du 24/11/2020 par la société PARTNER INVESTMENT:**

Actionnaire	Nombre d'actions	Montant en dinars	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
PARTNER INVESTMENT	5 996 781	5 996 781	38,44%	5 996 781	38,44%
FOUNDERS CAPITAL PARTNERS	725 500	725 500	4,65%	725 500	4,65%
Autres actionnaires	8 877 719	8 877 719	56,91%	8 877 719	56,91%
Total	15 600 000	15 600 000	100%	15 600 000	100%

4- Situation financière de la société :**4-1 Etats financiers individuels de la société SITS arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6098 du mercredi 06/05/2020.

4-2 Etats financiers consolidés du Groupe SITS arrêtés au 31 décembre 2019 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6098 du mercredi 06/05/2020.

4-3 Etats financiers intermédiaires de la société SITS arrêtés au 30 juin 2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6190 du jeudi 17/09/2020.

4-4 Indicateurs d'activité trimestriels de la société SITS arrêtés au 30/09/2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF n° 6213 du mercredi 21/10/2020.

AVIS DU CMF

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT -OPR-

Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait portant sur les actions de la Société Tunisienne d'Equipement -STEQ-

Par décision n°55 du **11 décembre 2020**, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la Société Tunisienne d'Equipement-STEQ-.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société STEQ et des intermédiaires en bourse que la société Challenge Holding (société du groupe AREM), détenant directement et de concert avec le Groupe AREM (la famille AREM et les sociétés liées), 1 336 115 actions représentant 96,76%¹ des droits de vote de la société STEQ (soit 95,44% du capital), lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES :

1. Présentation de la société STEQ :

- **Date de constitution:** 1978.

- **Objet social :**

- ✓ La location, la vente, et l'achat de voitures neuves ou d'occasions ;
- ✓ L'achat et la vente de pièces détachées et de tous appareils mécaniques ;
- ✓ Et le cas échéant toutes autres sortes d'opérations commerciales, mobiliers et immobilières se rattachant directement ou indirectement audit objet.

- **Renseignements concernant le capital :**

- ✓ **Capital social :** 7 000 000 dinars.
- ✓ **Valeur nominale :** 5 dinars.
- ✓ **Nombre total des titres :** 1 400 000 actions.
- ✓ **Nombre total des droits de vote:** 1 380 784¹ droits de votes.

¹Il convient de noter l'acquisition par la société STEQ de 19 216 de ses propres actions représentant 1,37% de son capital et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 susmentionnée. Ne donnant pas droit au vote, ces actions ne doivent pas, par conséquent, être prises en considération pour le calcul des seuils de participation. De ce fait, le nombre de droits de vote à prendre en compte est de 1 380 784 contre 1 400 000 actions composant le capital de la société STEQ.

2. Structure du capital au 18/11/2020 :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateur : Challenge Holding	1 663	0,12%	1 663	0,12%
Groupe AREM (Famille AREM et les sociétés liées hors Challenge Holding)	1 334 452	95,32%	1 334 452	96,64%
Société STEQ (contrat rachat d'actions)	19 216	1,37%	0	0%
Autres actionnaires (au nombre de 322)	44 669	3,19%	44 669	3,24%
TOTAL	1 400 000	100,00%	1 380 784	100,00%

3. Composition actuelle du conseil d'administration :

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat
Mehdi AREM	Lui-même	Président	2020-2022
Med Walid AREM	Lui-même	Administrateur	2020-2022
Ste FLOWER	Ahmed YOUSSEFI	Administrateur	2018-2020

4. Transactions récentes:

La dernière transaction réalisée sur les actions STEQ est la suivante :

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
03/12/2020	4,450	6975	31 038,750

5. Situation financière de la société :**a- Etats financiers individuels de la société STEQ arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N°6163 du 07/08/2020.

b- Etats financiers intermédiaires de la société STEQ arrêtés au 30 juin 2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6230 du 16/11/2020.

c- Indicateurs d'activité trimestriels de la société STEQ arrêtés au 30 septembre 2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6219 du 30/10/2020.

II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE**1. Présentation de l'initiateur :**

Il s'agit de la société Challenge Holding, détenant directement 1 663 actions (soit 0,12% du capital) et de concert avec le Groupe AREM (la famille AREM et les sociétés liées), 1 336 115 actions, représentant 96,76% des droits de vote de la société STEQ (soit 95,44% du capital).

2. But de l'Offre Publique de Retrait et intentions de l'initiateur à l'égard de la société visée :

La famille AREM et les sociétés liées (y compris la société Challenge Holding initiatrice de l'OPR) qui représente le noyau dur de l'actionnariat de la STEQ, détient 95,44% du capital de la société. Le reliquat détenu par le public se limitant à 3,19% du capital est insuffisant pour l'élaboration d'un marché. Ainsi, la société Challenge Holding se propose de racheter les actions restantes et de retirer la société STEQ de la cote de la bourse.

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

COFIB CAPITAL FINANCES -intermédiaire en bourse- sis 25, rue Dr Calmette, Mutuelle ville -1082-Tunis, est chargé de la réalisation de l'opération.

4. Nombre de titres visés par l'offre :

44 669 actions représentant **3,24%** des droits de vote (soit **3,19%** du capital de la société STEQ).

5. Prix de l'offre :

6,500 dinars l'action de nominal 5 dinars.

6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :

Le prix retenu est supérieur à la moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes de transactions sur les titres STEQ pendant les soixante jours de bourse précédant la publication de l'avis de dépôt du projet d'offre publique de retrait.

7. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte pendant **11 séances de bourse, du mercredi 16 décembre 2020 au mercredi 30 décembre 2020 inclus.**

8. Engagement de l'initiateur de l'offre :

La société Challenge Holding, initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société STEQ qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

COFIB CAPITAL FINANCES, intermédiaire en Bourse, représenté par son Directeur Général Monsieur Karim ABDELKAFI, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

10. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

11. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la société Challenge Holding informera la BVMT du nombre de titres STEQ acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société STEQ ainsi que son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne seront prononcés et ce, sans préjudice des dispositions de l'article 1^{er} de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

La cotation en bourse de la société STEQ reprendra à partir du mercredi 16 décembre 2020.

COMMUNIQUÉ DU CMF

DECLARATION « FATCA » AU TITRE DE L'EXERCICE 2019

Il est porté à la connaissance des institutions financières déclarantes tunisiennes, définies par les dispositions de l'accord intergouvernemental entre la République Tunisienne et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique en vue de mettre en œuvre la loi relative au respect des obligations fiscales concernant les comptes étrangers dite "LOI FATCA", qu'à partir du **19 octobre 2020** la plateforme IDES est accessible aux différentes institutions financières.

Les interlocuteurs uniques de ces institutions ont été appelés, par la Direction Générale des Impôts à déposer les déclarations FATCA au titre de l'exercice 2019, au plus tard le **30 novembre 2020**.

Dans ce cadre, les institutions financières susvisées, sont invitées à :

- Vérifier la validité de leur certificat d'authentification électronique de type DIGIGO.
- Consulter la page FATCA du site de l'administration fiscale sur le lien suivant:
<http://www.impots.finances.gov.tn/index.php/fr/services-en-ligne/fatca>.
- Consulter les recommandations FATCA Tunisie sur le lien suivant:
[http://www.impots.finances.gov.tn/images/FATCA_TUNISIE/Recommandations_FA
TCA.pdf](http://www.impots.finances.gov.tn/images/FATCA_TUNISIE/Recommandations_FA
TCA.pdf).
- Respecter les obligations de dépôt de la déclaration FATCA 2019.

COMMUNIQUÉ DU CMF

INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier des sociétés concernées afin de leur rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte du COVID 19, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, pour veiller à la fiabilité de l'information financière et au respect des dispositions légales et réglementaires.

Aussi, lesdites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

- Suite -

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

2020 - AC - 026

COMMUNIQUÉ DU CMF

TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à **informer régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

* Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

2020 - AC - 003

AVIS DES SOCIÉTÉS

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ateliers Mécaniques du Sahel – AMS –

Siège social : Rue Ibn Khaldoun 4017 – Sousse

La société les Ateliers Mécaniques du Sahel « AMS » porte à la connaissance de ses actionnaires, son personnel et le grand public que l'actionnaire de référence et la Direction générale sont déterminés à ce que la société reprenne son activité dans des conditions normales pour assurer son exercice en continuité.

D'ailleurs, dans ce sens la direction générale continue à multiplier les efforts pour trouver des solutions de financement de dédouanement des marchandises pour assurer une réouverture prochaine de l'usine.

Ainsi, la direction générale soutenue par l'actionnaire de référence, Groupe LOUKIL, précise qu'une requête a été introduite auprès du Tribunal de première instance de Sousse ayant pour objet l'admission de la société sous les dispositions de la loi relative aux sociétés en difficultés économiques et la désignation d'un administrateur judiciaire.

Cette procédure a été faite en l'absence de tout contact, coordination ou consultation de l'actionnaire de référence.

De plus, l'actionnaire de référence s'opposera fermement, auprès du tribunal, à cette procédure qui ne permet pas, à notre sens, de servir les intérêts de la société et de ses employés.

Il est aussi important de rappeler qu'étant tout à fait conscient des difficultés encourues par la société, un plan global de restructuration financière et opérationnelle a été lancé par le Conseil d'Administration. Lequel plan a été effectué en collaboration avec trois cabinets de renommée, chacun dans son domaine, et qu'actuellement, tout l'effort est focalisé sur sa mise en place en coordination et collaboration avec un intermédiaire en bourse.

C'est dans ce sens que des contacts préliminaires sont noués avec des fonds d'investissement pour les convaincre de l'opportunité d'investir dans la société et la possibilité de la reprise d'activité, voire même son développement à travers de nouveaux partenariats techniques.

Dans le même cadre, l'actionnaire de référence profite de l'occasion pour nier l'existence d'une offre expresse et formelle d'achat de la société de la part de Africa Holding, actionnaire de référence de la STIP.

En fait, l'actionnaire de référence confirme qu'il est en pourparlers avancés avec un fonds d'investissement américain pour le convaincre de l'opportunité de financer le plan de restructuration de la société ainsi que les opportunités de son développement à l'échelle internationale.

Comme annoncé par le communiqué en date du 24 novembre 2020, la société ne manquera pas à rendre public toute information sérieuse qui s'inscrit dans ce contexte, en l'occurrence une opération sur le capital social de la société.

(Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CELLCOM

Siège social : 25 Rue de l'artisanat CHARGUIA 2 ARIANA

Messieurs les actionnaires de la société CELLCOM sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mercredi 30 Décembre 2020 à 11H00 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises, sis aux Berge du Lac, Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Approbation de la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire
- 2- Lecture du rapport d'activité de l'exercice 2019
- 3- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs aux comptes individuels et consolidés de l'exercice 2019
- 4- Approbation du rapport annuel et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2019
- 5- Approbation des conventions dans le cadre de l'article 200 et suivant du CSC
- 6- Affectation du résultat de l'exercice 2019
- 7- Quitus aux Administrateurs
- 8- Paiement de jetons de présence au Conseil d'Administration
- 9- Autorisation au conseil d'administration pour l'achat et la revente des actions émises par la société en vue de réguler leur cours sur le marché financier conformément à l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier
- 10- Pouvoirs
- 11- Questions diverses.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO**CELLCOM**

Siège social : 25 Rue de l'artisanat CHARGUIA 2 ARIANA

Projet de résolutions de la société CELLCOM à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 décembre 2020.

PREMIERE RESOLUTION**APPROBATION DE LA TENUE TARDIVE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Après avoir entendu les motifs exposés par le Président Directeur Général, les actionnaires approuvent les délais et les modalités de convocation de la présente Assemblée ainsi que la date tardive de sa tenue, et dégagent le Conseil d'Administration de toute responsabilité à ce propos.

DEUXIEME RESOLUTION**APPROBATION DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2019**

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes, les actionnaires approuvent sans aucune réserve les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2019, qui font apparaître les informations suivantes (en DT) :

LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS DE L'EXERCICE 2019.

Rubrique	2019	2018
Total du Bilan	36 673 441	37 248 995
Capital social	4 461 532	4 461 532
Total des revenus	39 280 957	33 004 890
Résultat de l'exercice	- 1 569 476	- 3 333 592
Total des capitaux propres	8 501 744	10 071 220

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2019.

Les comptes consolidés du groupe Cellcom, composé de « Cellcom » et de ses filiales « Cellcom Retail », « Cellcom Distribution », « Cellcom Maroc », « Cellcom International » et « Cellcom Cote d'Ivoire » font apparaître les informations suivantes (en DT):

Rubrique	2019	2018
Total du Bilan	37 360 738	38 430 595
Capital social	4 461 532	4 461 532
Total des revenus	41 294 520	35 052 795
Résultat de l'exercice consolidé	- 1 654 888	- 3 433 590
Intérêts des minoritaires dans le résultat	-12 000	- 2 666
Total des capitaux propres	8 325 613	10 348 942

TROISIEME RESOLUTION

QUITUS POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

En conséquence de la résolution précédente, les actionnaires donnent au Conseil d'Administration quitus entier et sans réserves pour l'exercice de ses fonctions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ainsi que pour l'ensemble des décisions prises jusqu'à la tenue de la présente assemblée.

QUATRIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT

Les actionnaires décident d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice 2019 au compte « résultats reportés »

CINQUIEME RESOLUTION

ATTRIBUTION DE JETONS DE PRESENCE

Les actionnaires décident d'attribuer au Conseil d'Administration des jetons de présence, au titre de l'exercice 2019, d'une valeur globale nette de 18 000 DT.

SIXIEME RESOLUTION

APPROBATION DE CONVENTIONS

Conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales et après avoir pris connaissance des conventions réglementées citées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes, les actionnaires approuvent les dites conventions dans leur ensemble.

SEPTIEME RESOLUTION

AUTORISATION D'ACHAT ET DE REVENTE DES ACTIONS DE LA SOCIETE

L'assemblée générale ordinaire accorde son autorisation au conseil d'administration pour acheter et revendre les actions propres de la société, dans le cadre des dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 99/92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000, en vue de réguler ses cours sur le marché.

Elle délègue au Conseil d'administration le pouvoir de fixer le prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée, et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins-values pouvant être constatées.

HUITIEME RESOLUTION

POUVOIRS

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour réaliser les formalités juridiques nécessaires.

2020 - AS - 1319

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	188,603	198,404	198,480		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	128,808	135,421	135,471		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	108,693	113,700	113,740		
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	114,417	121,041	121,081		
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	112,884	118,605	118,647		
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	108,832	116,318	116,379		
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	109,304	114,192	114,233		
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	45,027	46,677	46,693		
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	31,415	33,064	33,076		
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	105,929	112,029	112,078		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	16,707	17,488	17,494		
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	121,384	125,841	125,879		
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,159	1,177	1,177		
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	111,984	118,250	118,287		
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,040	11,601	11,605		
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	156,564	166,159	166,224		
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,084	11,560	11,564		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,742	1,839	1,842		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	60,901	63,252	63,274		
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	129,454	132,161	132,240		
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	112,135	105,462	105,543		
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	-	105,463	105,512		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	136,744	134,351	134,461		
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	510,165	517,126	517,514		
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	128,967	134,360	135,170		
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,741	En liquidation	En liquidation		
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,499	En liquidation	En liquidation		
28	FCP MAXULA STABILITY ***	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,462	En liquidation	En liquidation		
29	FCP INDICE MAXULA ***	MAXULA BOURSE	23/10/09	109,116	En liquidation	En liquidation		
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	179,510	168,528	168,157		
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	96,478	93,536	93,727		
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	118,731	124,030	124,109		
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	169,247	159,013	159,418		
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	144,657	143,256	143,548		
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	103,478	94,368	94,383		
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,654	21,757	21,732		
36	STB EVOLUTIF FCP *	STB FINANCE	19/01/16	92,975	90,761	91,010		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2087,476	2149,619	2144,534		
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	129,316	124,539	124,972		
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	201,273	203,556	208,534		
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,721	17,597	17,477		
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,784	2,828	2,814		
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,466	2,536	2,529		
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	75,837	67,550	67,687		
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,164	1,225	1,219		
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,226	1,271	1,271		
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,166	1,202	1,200		
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,137	1,174	1,172		
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	118,999	111,806	111,680		
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	131,708	132,983	132,838		
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1133,301	1147,741	1139,752		
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	11,951	12,889	12,891		
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,127	9,831	9,798		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	93,956	85,720	85,793		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	109,087	109,122
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	100,786	100,820
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	107,499	107,546
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	104,719	104,763
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	106,978	107,036
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	109,515	109,560
60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	106,041	106,078
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	103,101	103,137
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	102,884	102,897
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	106,833	106,890
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	109,102	109,148

65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	105,772	105,807
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	104,731	104,760
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	104,818	104,859
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	104,277	104,373	104,403
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	104,124	104,162
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	106,695	106,720
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	104,309	104,351
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	103,426	103,454
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	107,093	107,131
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	103,081	103,114
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	107,777	107,818
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	105,583	105,623
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	107,128	107,166
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	111,429	111,651
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	63,115	63,384
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	92,011	91,939
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,327	18,364
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	279,674	279,569
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2209,775	2213,972
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	74,342	74,628
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	56,612	56,699
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	107,873	108,171
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	11,486	11,488
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	13,680	13,738
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	14,992	15,030
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	13,358	13,389
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	148,354	148,360
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	9,119	9,127
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	106,421	107,542
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	23/06/55	0,605	89,378	77,412	77,148
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	04/05/67	0,599	93,397	77,024	76,661
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	99,832	99,887
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	89,166	89,470
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	9,954	10,017
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	96,088	96,153
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	140,138	140,246
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	97,947	97,938
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	116,052	115,742
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	117,985	117,005
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	187,879	188,249
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	172,937	173,175
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	166,269	166,223
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	23,202	23,181
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	139,361	139,073
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	148,318	150,033
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5345,954	5353,465
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	5418,641	5431,454
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	86,263	86,025
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4522,393	4522,225
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	10,230	10,171
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	164,079	164,754
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	135,015	135,975
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10531,903	10490,267

* Initialement dénommé FCP AL HIKMA

** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

*** FCP en liquidation anticipée

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché alternatif de la Cote de la Bourse de la société HEXABYTE, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
5.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
6. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
7. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420

22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
57.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000

97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine -Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
24	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

25	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011-1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A-BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP SMART EQUITY 2 (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
67	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
68	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
73	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
80	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/09/2020

83	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
85	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
86	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
87	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
88	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
89	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
90	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
95	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
96	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
99	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
104	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
106	STB EVOLUTIF FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN EQUITY FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(3) Initialement dénommé FCP AL HIKMA

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

CELLCOM

Siège Social : 25 Rue de l'Artisanat CHARGUIA 2 ARIANA.

La société CELLCOM publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 décembre 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Achref GUERMECH (AMC Ernst & Young).

SOCIETE CELLCOM SA

BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Soldes au 31 Décembre	
Actifs	Notes	2019	2018
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		366 274	366 274
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(365 393)	(333 161)
Immobilisations incorporelles nettes	A.1	881	33 113
Immobilisations corporelles		2 967 528	2 867 781 (*)
- Amortissements des immobilisations corporelles		(2 496 452)	(2 355 518) (*)
Immobilisations corporelles nettes	A.1	471 076	512 263
Immobilisations financières		1 128 131	1 127 611
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		(454 563)	(317 116)
Immobilisations financières nettes	A.2	673 568	810 495
Total des actifs immobilisés		1 145 524	1 355 870
Total des actifs non courants		1 145 524	1 355 870
Actifs courants			
Stocks		8 720 666	11 184 894
- Provisions pour dépréciation des stocks		(1 498 569)	(1 082 083)
Stocks nets	A.3	7 222 097	10 102 811
Clients et comptes rattachés		23 301 338	20 644 233
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(7 272 887)	(6 029 086)
Clients et comptes rattachés nets	A.4	16 028 451	14 615 147
Autres actifs courants		9 452 461	7 777 196
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(953 134)	(951 953)
Autres actifs courants nets	A.5	8 499 327	6 825 243
Placements et autres actifs financiers	A.6	120 000	-
Liquidités et équivalents de liquidités		3 661 918	4 353 800
- Provisions pour dépréciation des liquidités		(3 876)	(3 876)
Liquidités et équivalents de liquidités nets	A.7	3 658 042	4 349 924
Total des actifs courants		35 527 917	35 893 125
Total des actifs		36 673 441	37 248 995

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Cf. Note A1)

SOCIETE CELLCOM SA

BILAN
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Soldes au 31 Décembre	
Capitaux propres et passifs	Notes	2019	2018
Capitaux propres			
Capital social		4 461 532	4 461 532
Réserves légales		826 890	826 890
Autres réserves		150 000	150 000
Avoirs des actionnaires		(145 912)	(145 912)
Résultats reportés		(802 706)	2 530 886
Primes d'émission		5 581 416	5 581 416
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		10 071 220	13 404 812
Résultat net de l'exercice		(1 569 476)	(3 333 592)
Total des capitaux propres avant affectation	A.8	8 501 744	10 071 220
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	A.9	92 846	54 677
Provisions pour risques et charges	A.10	870 716	449 124
Total des passifs non courants		963 562	503 801
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	A.11	9 705 140	7 925 768
Autres passifs courants	A.12	1 411 723	1 764 894
Concours bancaires	A.13	16 091 272	16 983 312
Total des passifs courants		27 208 135	26 673 974
Total des passifs		28 171 698	27 177 775
Total des capitaux propres et des passifs		36 673 441	37 248 995

SOCIETE CELLCOM SA

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois arrêté le 31 Décembre	
		2019	2018
Produits d'exploitation			
Revenus	B.1	39 280 957	33 004 890
Total des produits d'exploitation		39 280 957	33 004 890
Charges d'exploitation			
Coût d'achat des marchandises vendues	B.2	(32 325 801)	(26 360 635)
Charges de personnel	B.3	(2 402 089)	(2 688 032)
Dotations aux amortissements et aux provisions	B.4	(2 422 418)	(2 200 130)
Autres charges d'exploitation	B.5	(2 265 805)	(2 415 967)
Total des charges d'exploitation		(39 416 113)	(33 664 764)
Résultat d'exploitation		(135 155)	(659 874)
Charges financières nettes	B.6	(1 564 060)	(2 666 024)
Produits des placements	B.7	147 640	66 965
Autres gains ordinaires	B.8	82 932	6 505
Autres pertes ordinaires		(8 454)	(2 390)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		(1 477 097)	(3 254 818)
Impôt sur les bénéfices	B.9	(92 379)	(78 774)
Résultat net de l'exercice		(1 569 476)	(3 333 592)

SOCIETE CELLCOM SA

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Etat des flux de trésorerie	Notes	Exercice de 12 mois arrêté le 31 Décembre	
		2019	2018
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</u>			
Résultat net		(1 569 476)	(3 333 592)
Ajustements pour			
*Amortissements et provisions		2 422 418	2 200 130
*Variation des :			
Stocks		2 464 228	(4 787 220)
Créances clients		(2 657 105)	(815 345)
Autres actifs courants		(1 675 265)	(1 495 484) (*)
Fournisseurs et autres dettes		1 426 201	2 531 101
Placements courants		(120 000)	-
Intérêts courus		18 335	-
*Plus-value sur cessions d'immobilisations		(56 102)	(6 500)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	C.1	253 234	(5 706 910) (*)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(144 189)	(16 035)
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		71 800	6 500
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations financières		(2 471)	-
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières		1 950	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	C.2	(72 910)	(9 535) (*)
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Variation des emprunts leasing (Principal)		60 698	(72 396)
Variation des crédits de financement à court terme		(1 047 312)	5 162 903 (*)
Variation des crédits de mobilisation des créances		(1 003 577)	(273 153) (*)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	C.3	(1 990 191)	4 817 354 (*)
Variation de trésorerie		(1 809 867)	(899 091) (*)
Trésorerie au début de l'exercice		(716 138)	182 953 (*)
Trésorerie à la clôture de la période	C.4	(2 526 004)	(716 138) (*)

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Cf. Note aux Etats Financiers IV)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES **AU 31 DECEMBRE 2019**

I. PRESENTATION GENERALE DE LA SOCIETE CELLCOM SA

Données Générales

Forme juridique :	Société Anonyme
Capital social :	4 461 532 Dinars
Nombre d'actions :	4 461 532 actions de 1 Dinar chacune.
Siège social :	25, Rue de l'Artisanat, Zone Industrielle Charguia 2, Ariana, Tunisie
Registre de commerce :	Tunis - B112591998
Matricule fiscal :	624926H/A/M/000
Président Directeur Général :	M. Mohamed Amine Chouaieb
Commissaires aux comptes :	AMC - ERNST & YOUNG

La société CELLCOM a été fondée en Décembre 1997, sous la forme d'une Société à responsabilité limitée « SARL » et s'est spécialisée dans les produits HiTech.

La société a pour objet la commercialisation et la distribution en gros et au détail du matériel et des équipements de télécommunication. Elle commercialise aussi les équipements d'architecture électronique, informatique et audiovisuelle. Elle effectue également les prestations de services après-vente des produits commercialisés.

En 2006, CELLCOM a créé sa propre marque EVERTEK qu'elle a commencé à commercialiser au début sous la forme de produits multimédia et électroménager.

En 2007, elle est devenue le distributeur des lignes et des cartes de recharge de Tunisie Télécom.

En 2008, la société a commencé à commercialiser les téléphones mobiles sous sa propre marque EVERTEK. Cette gamme de produits a été diversifiée par la suite pour s'aligner avec les évolutions techniques et technologiques (Smartphones, tablettes, etc.).

En Décembre 2012, la société a changé sa forme juridique en une société anonyme faisant appel public à l'épargne.

En Janvier 2014, CELLCOM a ouvert son capital au public à hauteur de 31% dans le cadre de son introduction au marché principal de la cote de la bourse de Tunis. Suite à cette opération, le capital de la société a été porté à 4 461 532 Dinars.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les Etats Financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le Cadre Conceptuel de la Comptabilité Financière et les Normes Comptables Tunisiennes.

La monnaie de référence de l'enregistrement des opérations comptables est le Dinar Tunisien. La date d'arrêté des comptes est le 31 Décembre. La société établit également des Etats Financiers intermédiaires au 30 Juin de chaque année pour les besoins de se conformer à la réglementation régissant les sociétés cotées en bourse.

L'état de résultat et l'état de flux de trésorerie sont présentés selon la méthode autorisée du Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

III. NOTES SUR LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

► Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées au coût historique qui englobe le prix d'acquisition, les droits et taxes supportés et non récupérables ainsi que tous les frais engagés en vue de mettre l'immobilisation en état de marche en vue de l'utilisation prévue (fret, assurance, etc.).

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire en utilisant les taux suivants :

Catégories	Taux
LOGICIELS	33%
MATERIEL ET OUTILLAGES	15%
MATERIELS DE TRANSPORT	20%
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT INSTALLATIONS	10% et 33%
EQUIPEMENTS DE BUREAU	20%
MATERIELS INFORMATIQUES	33%
MATERIELS DE TRANSPORT A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	33%

► Participations

Les titres de participations détenus par la société sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage des titres de participation est déterminée, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements, en tenant compte de plusieurs facteurs notamment la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

► Eléments libellés en monnaie étrangère

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère est converti en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date conformément à la Norme Comptable Tunisienne 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

A chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou pertes de change ainsi résultant sont constatés en résultat. Les éléments non monétaires qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

► Stocks

Les stocks de marchandises acquises par la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toute dépréciation et/ou perte éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

► Revenus

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par l'entreprise et les rendus acceptés par elle. Les sommes encaissées pour le compte de tiers, par exemple les taxes collectées pour le compte de l'Etat, ne font pas partie des revenus.

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 3, lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- i) L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- ii) Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- iii) Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise et
- iv) Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

IV. RETRAITEMENT DES DONNEES COMPARATIVES – ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Les données comparatives de l'état des flux de trésorerie au titre de la période arrêtée le 31 Décembre 2018 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité comme suit :

Libellés	31/12/2018	
	Avant retraitements	Après retraitements
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</i>		
*Variations des Autres actifs	204 516	(A) (1 700 000) (1 495 484)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(4 006 910)	(A) (1 700 000) (5 706 910)
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>		
Avances (en compte courant associé) au profit des filiales	(1 700 000)	(A) 1 700 000 -
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(1 709 535)	(A) 1 700 000 (9 535)
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>		
Variation des crédits de financement à court terme	-	(B) 5 162 903 5 162 903
Variation des crédits de mobilisation des créances	-	(B) (273 153) (273 153)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(72 396)	(B) 4 889 750 (B) 4 817 354
<i>Variation de la trésorerie</i>	(5 788 841)	(B) 4 889 750 (899 091)
Trésorerie au début de l'exercice	(6 795 142)	(C) 6 978 095 182 953
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(12 583 983)	11 867 845 (716 138)

(A) Il s'agit des avances en compte courant associé, octroyées à la société « CELLCOM DISTRIBUTION » pour financer son activité, présentées en 2018 parmi les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement et reclassées vers les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

(B) Il s'agit des variations des crédits de financement à court terme ainsi que des crédits de mobilisation des créances commerciales présentées au cours de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 parmi les liquidités et équivalents de liquidités et reclassées vers les flux de trésorerie liées aux activités de financement.

(C) Il s'agit de l'impact du retraitement des variations des crédits de financement à court terme ainsi que des crédits de mobilisation des créances commerciales sur la trésorerie au début de l'exercice 2018.

V. INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS DES ETATS FINANCIERS

A. NOTES DU BILAN

A.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élevaient à 471 956 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 545 375 Dinars au 31 Décembre 2018. Le tableau de variation des immobilisations pour la période allant du 1^{er} Janvier 2019 au 31 Décembre 2019 se présente comme suit :

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2019	Amortissements cumulés au 31/12/2018	Dotations aux amortissements 31/12/2019	Régularisations	Dotations aux provisions 31/12/2019	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2019	VCN au 31/12/2018	VCN au 31/12/2019
Logiciels	366 274	-	-	366 274	333 161	32 233	-	365 393	33 113	881	881
Immobilisations incorporelles	366 274	-	-	366 274	333 161	32 233	-	365 393	33 113	881	881
Matériels et outillages	139 490	2 118		141 608	128 028	4 333		132 361	11 462	9 246	9 246
Agencements, aménagements et installations	1 130 485	10 769	(21 139)	1 120 115	810 261	60 925	(5 441)	865 745	320 224	254 370	254 370
Equipements de bureau	177 655	3 500		181 155	145 133	6 971		152 104	32 523	29 051	29 051
Matériels informatiques	299 777	15 142		314 919	290 117	6 873		296 990	9 659	17 928	17 928
Matériels de transport	96 316	20	(23 303)	73 033	82 415	11 923	(23 303)	71 035	13 901	1 998	1 998
Matériels de transport à statut juridique particulier (*)	1 002 057	112 641		1 114 698	899 564	56 653		956 216	102 494	158 482	158 482
Immobilisations en cours (*)	22 000	-	-	22 000	-	-		22 000	22 000	-	-
Immobilisations corporelles	2 867 781	144 189	(44 442)	2 967 528	2 355 518	147 678	(28 744)	2 496 452	512 263	471 076	471 076
Total des immobilisations	3 234 055	144 189	(44 442)	3 333 802	2 688 679	179 911	(28 744)	2 861 846	545 375	471 956	471 956

(*) Les soldes relatifs aux matériels de transport à statut juridique particulier ainsi qu'aux immobilisations en cours étaient présentés de manière séparée au bilan de l'exercice clos au 31 Décembre 2018. En 2019, les soldes de ces rubriques ont été inclus dans le solde des immobilisations corporelles.

A.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 673 568 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 810 495 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Titres de participation	831 639	831 639
Dépôts et cautionnements	296 492	295 972
Total brut	1 128 131	1 127 611
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	(454 563)	(317 116)
Total net	673 568	810 495

Le détail des titres de participation se présente comme suit au 31 Décembre 2019 :

En TND	Montant bruts	Provisions	Montants nets
CELLCOM RETAIL	28 000	(28 000)	-
CELLCOM MAROC	247 620	(3 806)	243 814
CELLCOM Côte d'Ivoire	307 020	(307 020)	-
CELLCOM International	149 999	(4 947)	145 052
CELLCOM Distribution	99 000	(99 000)	-
Total	831 639	(442 773)	388 866

A.3 Stocks

Les stocks nets s'élèvent à 7 222 097 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 10 102 811 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Stocks de marchandises	6 405 148	9 424 623
Stocks en transit	2 315 518	1 760 271
Total brut	8 720 666	11 184 894
Provisions pour dépréciation des stocks	(1 498 569)	(1 082 083)
Total net	7 222 097	10 102 811

A.4 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent à 16 028 451 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 14 615 147 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Clients ordinaires	9 791 804	11 709 681
Effets à recevoir	5 636 020	2 365 926
Chèques impayés	3 321 251	2 741 128
Clients douteux	2 344 222	2 165 117
Traites impayées	2 059 643	1 662 381
Clients factures à établir	148 398	-
Total brut	23 301 338	20 644 233
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(2 344 222)	(2 165 118)
Provisions sur effets et chèques impayés	(4 928 664)	(3 863 968)
Total net	16 028 451	14 615 147

A.5 Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent à 8 499 327 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 6 825 243 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Débiteurs divers	5 265 931	3 638 449
Etat, impôts et taxes	2 328 668	1 912 802
Comptes courants associés	1 320 000	1 700 000
Comptes transitoires	462 277	450 711
Charges constatées d'avance	41 198	13 335
Prêts au personnel	16 557	13 536
Assurance groupe	12 421	-
Compte d'attente	5 281	-
Fournisseurs, avances et acomptes	129	3 201
Divers produits à recevoir	-	45 162
Total brut	9 452 461	7 777 196
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(953 134)	(951 953)
Total net	8 499 327	6 825 243

A.6 Placements courants

Les placements courants s'élèvent à 120 000 Dinars au 31 Décembre 2019 et se rattachent exclusivement au placement à court terme effectué auprès de la banque de l'Habitat.

A.7 Liquidités et équivalents de liquidités

Les Liquidités et équivalents de liquidités nets s'élèvent à 3 658 042 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 4 349 924 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
BH Exploitation	3 237 135	1 504 980
C.C.P	213 809	416 597
Effets et chèques à l'encaissement	196 378	665 837
Amen Bank	10 180	13 430
Caisse courante	3 270	12 269
Virements en instance	1 145	460 307
Caisse commerciale	-	7 010
Tunisie Factoring	-	269 621
Cession de créances professionnelles	-	1 003 576
Chèques et virements à payer	-	171
Total brut	3 661 918	4 353 800
Provision sur effets à l'encaissement	(3 876)	(3 876)
Total net	3 658 042	4 349 924

A.8 Capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres pour la période allant du 1^{er} Janvier 2019 au 31 Décembre 2019 se présente comme suit :

Désignations	Capital social	Réserves légales	Primes d'émission	Résultats reportés	Réserves pour régulation	Actions propres (*)	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 Décembre 2018	4 461 532	826 890	5 581 416	2 530 886	150 000	(145 912)	(3 333 592)	10 071 220
Affectation du résultat 2018 selon PV de l'AGO du 15/11/2019				(3 333 592)				(3 333 592)
Résultat de l'exercice							(1 569 476)	(1 569 476)
Capitaux propres au 31 Décembre 2019	4 461 532	826 890	5 581 416	(802 706)	150 000	(145 912)	(1 569 476)	8 501 744

(*) Le nombre d'actions rachetées par la société en vue de régulariser le cours boursier s'élève au 31 Décembre 2019 à 55 061 actions (soit 1,2%), le coût d'acquisition de ces actions s'élève à 145 912 Dinars. La valeur boursière de ces titres s'élève à 204 276 Dinars.

A.9 Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 92 846 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 54 677 Dinars au 31 Décembre 2018 et se rattachent exclusivement aux échéances à plus d'un an sur emprunts leasing.

A.10 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 870 716 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 449 124 Dinars au 31 Décembre 2018 et se rapportent aux différents risques opérationnels encourus par la société.

A.11 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 9 705 140 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 7 925 768 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Fournisseurs étrangers	8 102 914	6 890 490
Fournisseurs locaux	1 602 227	1 035 278
Total	9 705 140	7 925 768

A.12 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 1 411 723 Dinars au 31 Décembre 2019 contre 1 764 894 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Charges à payer	594 943	623 247
Recettes en instance d'affectation	193 645	193 645
Dettes fiscales	191 974	204 347
Dettes envers le personnel	178 463	350 541
Dettes sociales	144 961	153 012
Clients créditeurs	60 441	50 940
Autres créditeurs divers	44 431	173 599
Assurance groupe	2 865	6 543
Produits constatés d'avance	-	9 020
Total	1 411 723	1 764 894

A.13 Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2019 à 16 091 272 Dinars contre 16 983 312 Dinars au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Crédits de financement	9 816 956	10 864 268
BH – Voucher	4 034 906	2 623 722
Chèques et virements à payer	2 144 607	2 444 540
Echéances à moins d'un an HANN.LEASE	68 059	45 530
Intérêts courus	18 335	-
Tunisie Factoring	6 139	-
Attijari Bank	2 270	1 675
Crédit de mobilisation de créances professionnelles	-	1 003 577
Total	16 091 272	16 983 312

B. NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT**B.1 Revenus**

Les revenus s'élèvent à 39 280 957 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre 33 004 890 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	2019	2018
Revenus des ventes	39 290 459	33 052 367
Ristournes accordées nettes des reprises	(9 501)	(47 477)
Total	39 280 957	33 004 890

B.2 Coût d'achat des marchandises vendues

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 32 325 801 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre 26 360 635 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignations	2019	2018
Achats de marchandises	27 157 909	27 678 009
Variation des stocks de marchandises	3 019 475	(3 892 978)
Frais sur achats de marchandises	2 148 418	2 575 604
Total	32 325 801	26 360 635

B.3 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2 402 089 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre 2 688 032 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	2019	2018
Rémunérations brutes	1 988 233	2 198 019
Cotisations sociales	343 777	379 347
Assurance groupe	70 078	110 666
Total	2 402 089	2 688 032

B.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 2 422 418 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre 2 200 130 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	2019	2018
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	1 408 497	1 840 359
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	416 486	173 724
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	179 911	290 292
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	137 447	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	421 592	80 153
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations en cours	22 000	-
Dotations aux provisions pour dépréciations des actifs	20 553	-
Dotations aux provisions pour dépréciations des fournisseurs débiteurs	-	16 839
Reprises sur provisions pour dépréciations des créances	(164 697)	(159 879)
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs	(19 372)	-
Reprises sur provisions pour risques et charges	-	(41 358)
Total	2 422 418	2 200 130

B.5 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 2 265 805 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre 2 415 967 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	2019	2018
Frais de Marketing	510 612	750 604
Honoraires et commissions	452 052	264 549
Locations	237 554	383 953
Frais bancaires	232 529	147 837
Achats non stockés	207 219	206 859
Impôts et taxes	180 594	162 979
Entretiens et réparations	117 589	122 783
Déplacements, missions et réceptions	76 260	121 471
Assurances	68 143	79 343
Autres services extérieurs	49 851	31 722
Frais de télécommunication	48 677	74 111
Etudes, documentations Formations	46 985	34 517
Jetons de présence	18 000	-
Sous-traitance	10 195	500
Transport	12 089	41 041
Pertes ordinaires	255	468
Transfert de charges	(2 797)	(6 772)
Total	2 265 805	2 415 967

B.6 Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 1 564 060 Dinars (Charge nette) au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre 2 666 024 Dinars (Charge nette) au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	2019	2018
Intérêts bancaires sur opérations de financement	609 283	988 034
Différences de change nettes	395 875	1 244 847
Agios débiteurs	395 821	307 514
Intérêts sur escomptes et encaissements d'effets	153 957	82 373
Intérêts Hannibal Lease	9 047	24 051
Intérêts Tunisie factoring	76	19 206
Total	1 564 060	2 666 024

B.7 Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent à 147 640 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre 66 965 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	2019	2018
Intérêts sur comptes courants associés	130 527	45 162
Autres produits	17 113	21 803
Total	147 640	66 965

B.8 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 82 932 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre 6 505 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	2019	2018
Produits nets sur cessions des immobilisations	56 102	6 500
Autres gains	26 831	5
Total	82 932	6 505

B.9 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'élève à 92 379 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre 78 774 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018. L'impôt sur les sociétés au titre des exercices 2018 et 2019 est constitué par le minimum d'impôt calculé sur la base du chiffre d'affaires brut de la période ainsi que le minimum de la contribution sociale de solidarité.

B.10 Résultat par action

Le résultat par action s'élève à (0,352) Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre (0,747) Dinars au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Désignations	2019	2018
Résultat net	(1 569 476)	(3 333 592)
Nombre total d'actions	4 461 532	4 461 532
Résultat par action	(0,352)	(0,747)
Nombre moyen pondéré d'actions (hors actions propres)	4 406 471	4 413 603
Résultat par action (hors actions propres)	(0,356)	(0,755)

C. NOTES DE L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**C.1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation**

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont positifs et s'élèvent à 253 234 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre un flux négatif de 5 706 910 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au		Variation
	31/12/2019	31/12/2018	
Résultat net de l'exercice			(1 569 476)
Ajustements pour :			
Amortissements des immobilisations	(2 861 846)	(2 688 679)	173 167
Ajustement pour amortissements des immobilisations cédées			28 744
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	(454 563)	(317 116)	137 447
Provisions pour dépréciation des stocks	(1 498 569)	(1 082 083)	416 486
Provisions pour dépréciation des créances clients	(7 272 887)	(6 029 086)	1 243 801
Provisions pour dépréciation des autres créances	(953 134)	(951 953)	1 181
Provisions pour risques et charges	870 716	449 124	421 592
Total 1			2 422 418
Ajustements pour variation des :			
Stocks	8 720 666	11 184 894	2 464 228
Créances clients	23 301 338	20 644 233	(2 657 105)
Autres actifs	9 452 461	7 777 196	(1 675 265)
Placements courants	120 000	-	(120 000)
Fournisseurs et autres dettes	11 116 863	9 690 662	1 426 201
Intérêts courus	18 335	-	18 335
Total 2			(543 606)
Ajustement pour plus-value sur cessions d'immobilisations			(56 102)
Total 3			(56 102)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			253 234

C.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement sont négatifs et s'élèvent à de 72 910 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre un flux négatif de 9 535 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au		Variation
	31/12/2019	31/12/2018	
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Variation des immobilisations corporelles et incorporelles	3 333 802	3 234 055	(99 747)
Ajustement pour valeurs brutes des immobilisations cédées			(44 442)
Total 1			(144 189)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Valeurs brutes des immobilisations cédées			44 442
Amortissements cumulés des immobilisations cédées			(28 744)
Plus-value sur cessions d'immobilisations			56 102
Total 2			71 800
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations financières			
Dépôts et cautionnements versés			(2 471)
Total 3			(2 471)
Encaissements sur cession d'immobilisations financières			
Dépôts et cautionnements encaissés			1 950
Total 4			1 950
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			(72 910)

C.3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement totalisent sont négatifs et s'élèvent à 1 990 191 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2019 contre un flux positif de 4 817 354 Dinars au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au	Variation
	31/12/2019	31/12/2018	
Remboursements d'emprunts leasing (Principal)			
Variations des emprunts leasing à long terme	92 846	54 677	38 168
Variations des échéances à moins d'un sur emprunts leasing	68 059	45 530	22 529
Total 1			60 698
Variation des crédits de financement à court terme			
Variation des crédits de financement à court terme	9 816 956	10 864 268	(1 047 312)
Total 2			(1 047 312)
Variation des crédits de mobilisation des créances			
Variation des crédits de mobilisation des créances	-	1 003 577	(1 003 577)
Total 3			(1 003 577)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement			(1 990 191)

C.4 Trésorerie à la clôture de la période

La trésorerie nette accuse un solde négatif de 2 526 004 Dinars au 31 Décembre 2019 contre un solde négatif 716 138 Dinars au 31 Décembre 2018 se détaillant comme suit :

Désignations	Soldes au	Soldes au
	31/12/2019	31/12/2018
Liquidités et équivalents de liquidités	3 661 918	4 353 800
Banque de l'Habitat	(4 034 906)	(2 623 722)
Chèques et virements à payer	(2 144 607)	(2 444 540)
Amen Bank	-	-
Tunisie Factoring	(6 139)	-
Attijari Bank	(2 270)	(1 675)
Total	(2 526 004)	(716 138) (*)

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Cf. Note aux Etats Financiers IV)

VI. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN**1- Engagements donnés**

La société « CELLCOM SA » a consenti au profit de la Banque de l'Habitat un nantissement en premier rang de son fonds de commerce en garantie des crédits de gestion obtenus auprès de cette banque à hauteur de 15 500 000 Dinars.

2- Engagements reçus

- La société « CELLCOM SA » a obtenu le cautionnement personnel et solidaire de la société « YKH HOLDING » au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion obtenus à hauteur de 15 500 000 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a obtenu des cautions de la part de la Banque de l'Habitat au profit de « Tunisie Telecom » en relation avec l'activité de distribution des cartes de recharge pour un montant total de 163 802 Dinars.

VII. NOTE SUR LES PARTIES LIEES

1- Identification des parties liées

Les parties liées de la société CELLCOM SA sont les suivantes :

- Les actionnaires

- ✓ La société Y.K.H Holding
- ✓ Monsieur Tarek Ben Yassine Hamila
- ✓ Monsieur Yassine Ben Tarek Hamila
- ✓ Mademoiselle Alya Bent Tarek Hamila
- ✓ Mademoiselle Eya Bent Tarek Hamila

- Le Président Directeur Général

- ✓ Monsieur Mohamed Amine Chouaieb

- Les administrateurs

- ✓ La société Y.K.H Holding représentée par Mr Tarek Hamila
- ✓ Monsieur Farouk Bey
- ✓ Madame Aouatef Jouirou
- ✓ Madame Ghofrane Zitouni
- ✓ Monsieur Mohamed Garbouj
- ✓ Monsieur Mohamed Amine Chouaieb

- Les sociétés du groupe Hamila en Tunisie

- ✓ La société KASSO SA
- ✓ La société YHK Consulting
- ✓ La société YHK Immobiliere
- ✓ La société HIT Production
- ✓ La société AL ATABA Immobiliere
- ✓ La société CELLCOM Retail
- ✓ La société Hamila pour le Commerce et l'Industrie SHCI SA
- ✓ La société YHK Holding
- ✓ La société CELLCOM Maroc
- ✓ La société CELLCOM Côte d'Ivoire
- ✓ La société CELLCOM International
- ✓ La société CELLCOM Distribution

2- Transactions et soldes avec les parties liées

Les transactions et soldes avec les parties liées se détaillent comme suit :

▪ Société Y.K.H Consulting

- Les honoraires relatifs à la convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue en Janvier 2003 par la société « CELLCOM SA » avec la société « Y.K.H Consulting » s'élèvent au titre l'exercice 2019 à 204 000 DT (hors taxes). Le solde fournisseur « Y.K.H Consulting » s'élève au 31 Décembre 2019 à 22 041 Dinars.

▪ Société « Cellcom Distribution »

- La société « CELLCOM SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM Distribution » un espace au niveau du siège, sis à la Charguia 2, moyennant un loyer annuel de 12 000 Dinars (hors taxes) à compter du 1^{er} Janvier 2017. Le montant facturé au cours de l'exercice 2019 s'élève à 12 000 Dinars (Hors taxes). Le solde non réglé au titre de cette mise à disposition s'élève au 31 Décembre 2019 à 42 840 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé en 2019 à la société « CELLCOM Distribution » les frais communs de gestion relatifs à l'exercice 2018 pour un montant de 124 297 DT (Toutes taxes comprises) qui demeurent non réglés à la date de clôture de l'exercice.
- Les frais communs de gestion à facturer par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM Distribution » au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 54 023 DT et sont constatés en produits à recevoir.
- Les avances en compte courant associé octroyées à la société « CELLCOM Distribution » totalisent au 31 Décembre 2019 un montant de 1 320 000 DT dont 220 000 DT octroyés au cours de l'exercice 2019. Les produits d'intérêts relatifs à ce compte courant associé, calculés au taux de 8%, totalisent 178 850 Dinars au titre de l'exercice 2019.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2019 à la société « CELLCOM Distribution » des ventes pour un montant de 322 Dinars. Le solde client « CELLCOM Distribution » est nul au 31 Décembre 2019.
- Le solde fournisseur « CELLCOM Distribution » s'élève au 31 Décembre 2019 à 17 676 Dinars.

▪ Société « KASSO SA »

La société « KASSO SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis 2005, un local sis à la Charguia 2, que cette dernière utilise comme siège social. La charge locative relative à l'exercice 2019 s'élève à 102 541 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « KASSO SA » est nul au 31 Décembre 2019.

▪ Société « AL ATABA Immobilière SARL »

La société « AL ATABA Immobilière SARL » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis le 1^{er} Juillet 2015, un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'une aire de stationnement sis à la Charguia 2. La charge locative relative de l'exercice 2019 s'élève à 45 000 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « Al Ataba Immobilière SARL » est nul au 31 Décembre 2019.

▪ **Société « Hamila Distribution »**

Le fournisseur « HAMILA Distribution » présente au 31 Décembre 2019 un solde créditeur de 600 Dinars.

▪ **Société « CELLCOM Retail »**

- La société « CELLCOM Retail » a facturé à la société « CELLCOM SA » des commissions au titre des ristournes Tunisie Télécom relatives à l'exercice 2019 pour un montant de 4 320 Dinars. Le solde fournisseur « CELLCOM Retail » s'élève au 31 Décembre 2019 à 56 191 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé en 2019 à la société « CELLCOM Retail » les frais communs de gestion relatifs aux exercices 2017 et 2018 pour un montant de 66 640 DT (Toutes taxes comprises) qui demeurent non réglés à la date de clôture de l'exercice.
- Les frais communs de gestion à facturer par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM Retail » au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 112 568 DT et sont constatés en produits à recevoir.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2019 à la société « CELLCOM Retail » des ventes de téléphones et d'accessoires pour un montant de 2 829 165 Dinars. Le solde client « CELLCOM Retail » s'élève au 31 Décembre 2019 à 361 362 Dinars.

▪ **Autres**

Des opérations courantes de ventes de téléphones et d'accessoires ont été réalisées au cours de l'exercice 2019 entre la société « CELLCOM SA » et certaines parties liées. Ces opérations se détaillent comme suit :

Partie liée	Montant	Solde au 31 Décembre 2019
Mr TARAK YASSINE HAMILA	5 202	6 438
YKH DISTRIBUTION	791	942
Total	5 993	7 380

VIII. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Produits	2019	2018	Charges	2019	2018	Soldes	2019	2018
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	39 280 957	33 004 890	Achats de marchandises consommées et variation des stocks	32 325 801	26 360 635	Marge commerciale	6 955 156	6 644 255
Marge commerciale	6 955 156	6 644 255	Autres charges externes	2 085 211	2 252 988			
Total	6 955 156	6 644 255	Total	2 085 211	2 252 988	Valeur ajoutée brute	4 869 945	4 391 267
Valeur ajoutée brute	4 869 945	4 391 267	Impôts et taxes	180 594	162 979			
			Charges de personnel	2 402 089	2 688 032			
Total	4 869 945	4 391 267	Total	2 582 682	2 851 011	Excédent brut d'exploitation	2 287 262	1 540 256
Excédent brut d'exploitation	2 287 262	1 540 256						
Autres gains	82 932	6 505	Autres pertes	8 454	2 390			
Autres produits	147 640	66 965	Charges financières	1 564 060	2 666 024			
Reprises sur provisions	184 069	201 237	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 606 486	2 401 367			
			Impôt sur les sociétés	92 379	78 774			
Total	2 701 903	1 814 963	Total	4 271 380	5 148 555	Résultat net	(1 569 476)	(3 333 592)

IX. VERIFICATION FISCALE APPROFONDIE

La Société « CELLCOM SA » a reçu en Novembre 2020 les résultats du contrôle fiscal approfondi réalisé par l'administration fiscale au cours de l'exercice 2020 et portant sur tous les impôts et taxes auxquels la société est soumise pour les exercices 2016 à 2018, à l'exception de l'impôt sur les sociétés qui a couvert la période 2012 à 2018.

L'administration a réclamé le paiement d'un montant de 532 056 DT, incluant 23 512 de pénalités de retard ainsi que 54 539 DT de pénalités administratives. Ces dernières ont fait l'objet d'une taxation d'office. L'administration a également ramené le crédit d'impôt sur les sociétés au 31 Décembre 2018 de 1 769 227 DT à 1 319 954 DT. A compter de la notification, la société dispose d'un délai de 45 jours pour émettre ses réponses sur les chefs de redressement invoqués par l'administration.

Compte tenu du stade prématuré de l'affaire et du niveau d'incertitude qui la caractérise, la Direction de la société estime que l'impact définitif ne pourra être déterminé de façon fiable que lors du dénouement final du contrôle.

X. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (« OMS ») a déclaré l'état de pandémie en relation avec la crise sanitaire liée au COVID-19. En Tunisie, des mesures de protection de la santé publique ont été annoncées par le Gouvernement afin de limiter la propagation du virus. Un confinement total a été instauré le 16 Mars 2020 et a été suivi par un déconfinement ciblé à partir du 4 Mai 2020.

Dès le début de la crise sanitaire en Tunisie, la société a réussi à minimiser l'impact de la pandémie et à maintenir ses objectifs pour l'année 2020 en termes de croissance et de rentabilité.

En effet, la période de la crise sanitaire a été caractérisée par :

- Le développement de l'activité des ventes en ligne soutenu par les mesures de confinement appliquées sur le territoire Tunisien ;
- La hausse de l'activité de distribution des cartes de recharge ; et
- L'amélioration de l'activité de recouvrement auprès des clients.

Il est à ce stade prématuré de mesurer les impacts chiffrés de la crise mais les états financiers ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation en absence de toute menace sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Les présents Etats Financiers sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 1^{er} Décembre 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

SOCIETE CELLCOM SA
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les actionnaires de la société « CELLCOM SA »,

I. Rapport sur les Etats Financiers

1. Opinion avec réserve

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 15 Novembre 2019, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers de la société « CELLCOM S.A », qui comprennent le bilan arrêté au 31 Décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **8 501 744 DT**, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à **1 569 476 DT**.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserve

Les titres de participation détenus sur la société « CELLCOM Maroc » accusent au 31 Décembre 2019 un solde de 247 620 DT, et sont provisionnés à hauteur de 3 806 DT. Ces titres correspondent à une participation de 60% dans le capital de ladite société, qui s'élève à 2 000 000 MAD.

Sur la base du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 17 Décembre 2018, il a été relevé que cette société a été dissoute et que les travaux de liquidation ont été clôturés par la constatation d'un mali déficitaire de 81 928 MAD. Cependant, à la date de signature du présent rapport, la quote-part de « CELLCOM SA » dans le produit de liquidation, n'a pas encore été encaissée.

En absence du dossier complet de cette affaire incluant notamment le bilan de liquidation, le détail de calcul de l'allocation du produit global de la liquidation entre les associés et les motifs officiels du retard dans l'encaissement de la quote-part dans ce produit, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la régularité et la correcte traduction comptable de cette situation.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre la question décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », nous avons déterminé que la question décrite ci-après constituait la question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

▪ Evaluation des stocks

Risques identifiés

Les stocks de la société « CELLCOM SA » présentent au 31 Décembre 2019 un solde net de 7 222 097 DT soit près de 20% du total des actifs (Note A.3 aux Etats Financiers).

Les stocks de la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toutes dépréciations et/ou pertes éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

Les risques suivants ont été identifiés concernant l'évaluation des stocks :

- La nature des stocks de la société, notamment le fait qu'ils soient fortement liés à l'évolution technologique, implique une forte variation de leurs prix de vente, ce qui impacte de façon directe leur valeur de réalisation nette ;
- Pour la comptabilisation de ses stocks, la société applique la méthode de l'inventaire intermittent qui ne favorise pas forcément un suivi continu et en temps réel de la conformité entre les données comptables et les données réelles relatives aux quantités ;
- La société ne dispose pas d'un système informatique dédié au calcul des coûts de revient des stocks. Cette situation la met dans l'obligation de recourir aux traitements manuels et augmente ainsi les risques d'erreurs dans l'évaluation des stocks ;
- Le calcul du coût moyen pondéré des stocks par le système présente des insuffisances ; et
- La société n'a pas mis en place un système rigoureux de suivi des stocks en consignation chez les tiers.

Notre réponse à ce risque

Pour adresser les risques précités, nos travaux ont consisté notamment à réaliser les procédures suivantes :

- Assistance à l'inventaire physique des stocks au niveau des sites les plus importants et vérification par échantillonnage que les quantités recensées ont été correctement prises en compte en comptabilité ;
- Analyse, sur la base d'échantillons, des calculs du coût de revient des stocks en éliminant l'impact des éléments non incorporables ;
- Recalcul, du calcul des coûts moyens pondérés des stocks ;
- Envoi de demandes de confirmation des stocks en consignation aux tiers concernés ;
- Analyse de la bonne application des politiques de provisions des stocks en fonction de leur antériorité ;
- Recalcul de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des ventes post-clôture ou des derniers prix de vente appliqués et vérification du caractère approprié des provisions estimées et comptabilisées.

4. Observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- La note IX aux Etats Financiers qui mentionne le redressement fiscal reçu par la société suite au contrôle approfondi portant sur les exercices 2016 à 2018, dont a fait objet la société au cours de l'exercice 2020, ainsi que le fait que le risque réel associé à ce redressement ne pourra être déterminé qu'avec le dénouement définitif de cette affaire.
- La note X aux Etats Financiers qui décrit les événements postérieurs à la date de clôture liés à la crise sanitaire COVID-19 et les impacts de cette crise sur les activités de la société.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes, dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire ce rapport et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des Etats Financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, qu'à l'exception des éléments décrits au niveau du paragraphe 4 « Questions clés de l'audit », nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'autres insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction de la société.

2. Conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

AMC Ernst & Young
Achraf Guermech

Tunis, le 17 Décembre 2020



SOCIETE CELLCOM SA
RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS – EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les actionnaires de la société CELLCOM SA,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les Etats Financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice 2019

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de conventions ou opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

1) Société Y.K.H Consulting

- Les honoraires relatifs à la convention d'assistance, d'étude et de conseil conclue en Janvier 2003 par la société « CELLCOM SA » avec la société « Y.K.H Consulting » s'élèvent au titre l'exercice 2019 à 204 000 DT (hors taxes). Le solde fournisseur « Y.K.H Consulting » s'élève au 31 Décembre 2019 à 22 041 Dinars.

2) Société « Cellcom Distribution »

- La société « CELLCOM SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM Distribution » un espace au niveau du siège, sis à la Charguia 2, moyennant un loyer annuel de 12 000 Dinars (hors taxes) à compter du 1^{er} Janvier 2017. Le montant facturé au cours de l'exercice 2019 s'élève à 12 000 Dinars (Hors taxes). Le solde non réglé au titre de cette mise à disposition s'élève au 31 Décembre 2019 à 42 840 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé en 2019 à la société « CELLCOM Distribution » les frais communs de gestion relatifs à l'exercice 2018 pour un montant de 124 297 DT (Toutes taxes comprises) qui demeurent non réglés à la date de clôture de l'exercice.

- Les frais communs de gestion à facturer par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM Distribution » au titre de l'exercice 2019 s'élevaient à 54 023 DT et sont constatés en produits à recevoir.
- Les avances en compte courant associé octroyées à la société « CELLCOM Distribution » totalisent au 31 Décembre 2019 un montant de 1 320 000 DT dont 220 000 DT octroyés au cours de l'exercice 2019. Les produits d'intérêts relatifs à ce compte courant associé, calculés au taux de 8%, totalisent 178 850 Dinars au titre de l'exercice 2019.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2019 à la société « CELLCOM Distribution » des ventes pour un montant de 322 Dinars. Le solde client « CELLCOM Distribution » est nul au 31 Décembre 2019.
- Le solde fournisseur « CELLCOM Distribution » s'élève au 31 Décembre 2019 à 17 676 Dinars.

3) Société « KASSO SA »

La société « KASSO SA » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis 2005, un local sis à la Charguia 2, que cette dernière utilise comme siège social. La charge locative relative à l'exercice 2019 s'élève à 102 541 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « KASSO SA » est nul au 31 Décembre 2019.

4) Société « AL ATABA Immobilière SARL »

La société « AL ATABA Immobilière SARL » a mis à la disposition de la société « CELLCOM SA », depuis le 1^{er} Juillet 2015, un ensemble immobilier constitué d'une administration indépendante, d'un dépôt de stockage et d'une aire de stationnement sis à la Charguia 2. La charge locative relative de l'exercice 2019 s'élève à 45 000 Dinars (Hors taxes). Le solde fournisseur « Al Ataba Immobilière SARL » est nul au 31 Décembre 2019.

5) Société « Hamila Distribution »

Le fournisseur « HAMILA Distribution » présente au 31 Décembre 2019 un solde créditeur de 600 Dinars.

6) Société « Cellcom Retail »

- La société « CELLCOM Retail » a facturé à la société « CELLCOM SA » des commissions au titre des ristournes Tunisie Télécom relatives à l'exercice 2019 pour un montant de 4 320 Dinars. Le solde fournisseur « CELLCOM Retail » s'élève au 31 Décembre 2019 à 56 191 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a facturé en 2019 à la société « CELLCOM Retail » les frais communs de gestion relatifs aux exercices 2017 et 2018 pour un montant de 66 640 DT (Toutes taxes comprises) qui demeurent non réglés à la date de clôture de l'exercice.
- Les frais communs de gestion à facturer par la société « CELLCOM SA » à la société « CELLCOM Retail » au titre de l'exercice 2019 s'élevaient à 112 568 DT et sont constatés en produits à recevoir.
- La société « CELLCOM SA » a facturé au cours de l'exercice 2019 à la société « CELLCOM Retail » des ventes de téléphones et d'accessoires pour un montant de 2 829 165 Dinars. Le solde client « CELLCOM Retail » s'élève au 31 Décembre 2019 à 361 362 Dinars.

7) Autres

Des opérations courantes de ventes de téléphones et d'accessoires ont été réalisées au cours de l'exercice 2019 entre la société « CELLCOM SA » et certaines parties liées. Ces opérations se détaillent comme suit :

Partie liée	Montant	Solde au 31 Décembre 2019
Mr TARAK YASSINE HAMILA	5 202	6 438
YKH DISTRIBUTION	791	942
Total	5 993	7 380

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

- 1) Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :
 - La rémunération et les avantages accordés au Président Directeur Général sont fixés par la décision du Conseil d'Administration du 25 Mars 2019. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 143 100 DT et d'une prime annuelle nette variable en fonction du résultat net. Par ailleurs, la société est en train de prendre en charge les dépenses du véhicule du Président Directeur Général (Réparations, assurances) ainsi que les dépenses de carburant à hauteur de 600 Dinars par mois.
 - Les rémunérations exceptionnelles accordées aux membres du Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article 205 du Code des Sociétés Commerciales sont composées de jetons de présence et sont fixées sur la base d'une proposition du Conseil d'Administration soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes. Pour l'exercice 2019, les jetons de présence ont été estimés à 18 000 DT.
- 2) Les obligations et engagements de la Société « CELLCOM SA » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des Etats Financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars, hors charges sociales	Président Directeur Général		Administrateurs	
	Charge de l'exercice 2019	Passif au 31 Décembre 19	Provision constatée en charge de l'exercice	Passif au 31 Décembre 19
Avantages à court terme	157 768	-	18 000	18 000
Total	157 768	-	18 000	18 000

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475, du Code des Sociétés Commerciales.

AMC Ernst & Young
Achraf Guermech



Tunis, le 17 Décembre 2020

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

CELLCOM

Siège Social : 25 Rue de l'Artisanat CHARGUIA 2 ARIANA.

La société CELLCOM publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 décembre 2020. Ces états sont accompagnés du rapport d'audit du commissaire aux comptes : Mr Achref GUERMECH (AMC Ernst & Young).

Groupe CELLCOM
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31 Décembre	
		2019	2018
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		366 274	366 274
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(365 393)	(333 161)
Immobilisations incorporelles nettes	A.1	881	33 113
Immobilisations corporelles		2 990 075	2 890 328 (*)
- Amortissements des immobilisations corporelles		(2 514 124)	(2 371 034) (*)
Immobilisations corporelles nettes	A.1	475 951	519 294
Immobilisations financières		852 132	603 990
- Provisions pour dépréciation des immobilisations financières		(322 616)	(313 310)
Immobilisations financières nettes	A.2	529 516	290 680
Total des actifs immobilisés		1 006 347	843 087
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		1 006 347	843 087
ACTIFS COURANTS			
Stocks		9 610 385	12 438 195
- Provisions pour dépréciation des stocks		(1 498 569)	(1 082 083)
Stocks nets	A.3	8 111 816	11 356 112
Clients et comptes rattachés		24 087 481	21 414 182
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(7 309 783)	(6 041 873)
Clients et comptes rattachés nets	A.4	16 777 699	15 372 309
Autres actifs courants		8 362 025	6 542 573
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(953 134)	(951 953)
Autres actifs courants nets	A.5	7 408 891	5 590 620
Placements et autres actifs financiers	A.6	263 000	-
Liquidités et équivalents de liquidités		3 796 862	5 272 343
- Provisions pour dépréciation des liquidités		(3 876)	(3 876)
Liquidités et équivalents de liquidités nets	A.7	3 792 986	5 268 467
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		36 354 391	37 587 508
TOTAL DES ACTIFS		37 360 738	38 430 595

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Cf. Note A1)

Groupe CELLCOM
BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<u>Notes</u>	<u>31 Décembre</u>	
		<u>2019</u>	<u>2018</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		4 461 532	4 461 532
Réserves - Part du Groupe		5 501 813	9 051 743
Résultat de l'exercice – Part du Groupe		(1 654 888)	(3 433 590)
Total des capitaux propres - Part du Groupe	A.8	8 308 457	10 079 685
Intérêts des minoritaires dans les réserves		29 156	271 923
Intérêts des minoritaires dans le résultat		(12 000)	(2 666)
Total des intérêts minoritaires		17 156	269 257
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	A.8	8 325 613	10 348 942
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	A.9	92 846	54 677
Provisions pour risques et charges	A.10	872 316	450 724
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		965 162	505 401
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	A.11	10 056 880	8 350 055
Autres passifs courants	A.12	1 878 734	2 166 230
Concours bancaires et autres passifs financiers	A.13	16 134 350	17 059 967
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		28 069 963	27 576 252
TOTAL DES PASSIFS		29 035 125	28 081 653
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		37 360 738	38 430 595

Groupe CELLCOM

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Période de 12 mois close le	
		31/12/2019	31/12/2018
Revenus	B.1	41 294 520	35 052 795
<u>Total produits d'exploitation</u>		41 294 520	35 052 795
Coût d'achat des marchandises vendues	B.2	33 682 746	27 727 844
Charges de personnel	B.3	2 495 714	2 711 610
Dotations aux amortissements et aux provisions	B.4	2 316 735	2 205 281
Autres charges d'exploitation	B.5	2 899 897	2 879 763
<u>Total des charges d'exploitation</u>		41 395 092	35 524 498
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		(100 572)	(471 703)
Charges financières nettes	B.6	(1 552 902)	(2 976 491)
Produits des placements		17 113	67 041
Autres gains ordinaires	B.7	96 345	35 159
Autres pertes ordinaires		(21 002)	(2 534)
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</u>		(1 561 018)	(3 348 528)
Impôts exigibles	B.8	(105 870)	(87 728)
<u>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</u>		(1 666 888)	(3 436 256)
Part revenant aux intérêts minoritaires		(12 000)	(2 666)
Part revenant au groupe		(1 654 888)	(3 433 590)

Groupe CELLCOM

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Période de 12 mois close le	
		31/12/2019	31/12/2018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Résultat net		(1 666 888)	(3 436 256)
Ajustements pour			
*Amortissements et provisions		2 316 735	2 205 281
*Variation des :			
- Stocks		2 827 810	(4 329 835)
- Créances clients		(2 673 299)	(2 328 927)
- Autres actifs		(1 819 452)	495 797
- Placements courants		(263 000)	-
- Fournisseurs et autres dettes		1 419 328	3 368 584
- Intérêts courus		18 335	-
*Plus ou moins-values de cessions		(56 102)	(6 500)
*Correction résultats reportés et marges sur stock initial		-	(28 573)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	C1	103 469	(4 060 429)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(144 189)	(16 035)
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		71 800	6 500
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières		(2 471)	-
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières		1 950	-
Impact de la variation du périmètre		(600 255)	(156 676)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	C2	(673 165)	(166 211)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation des emprunts leasing (Principal)		60 697	(135 630)
Variation des crédits de financement à court terme		(2 050 888)	4 889 750 (*)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	C3	(1 990 191)	4 754 120
Incidence des variations des taux de change		-	100 776
Variation de trésorerie		(2 559 888)	628 256 (*)
Trésorerie au début de l'exercice		125 750	(502 506) (*)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	C4	(2 434 137)	125 750 (*)

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Cf. Note aux Etats Financiers consolidés VII)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I. Présentation du Groupe

Le Groupe CELLCOM est un groupe de sociétés composé des quatre sociétés suivantes :

- « CELLCOM SA » (Société mère) : Société anonyme cotée en bourse ayant pour capital 4 461 532 Dinars. La société a pour objet la commercialisation et la distribution en gros du matériel et des équipements de télécommunication. Elle commercialise aussi les équipements d'architecture électronique, informatique et audiovisuelle. Elle effectue également les prestations de services après-vente des produits commercialisés. Elle est également distributeur des lignes et des cartes de recharge téléphoniques de Tunisie Télécom.
- « Cellcom Retail » : SARL au capital de 40 000 Dinars ayant pour objet principal le commerce de détail du matériel et des équipements de télécommunication.
- « Cellcom Distribution » : SARL au capital de 100 000 Dinars ayant pour objet principal la commercialisation des petits électroménagers, des produits audiovisuels, des écrans de télévision, des récepteurs et des paraboles.
- « Cellcom international » : SARL au capital de 150 000 Dinars créée en 2018 et non encore entrée en activité au 31/12/2019.

II. Référentiel comptable

Les Etats Financiers consolidés du Groupe CELLCOM, arrêtés au 31 Décembre 2019, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- Du Cadre Conceptuel ;
- De la Norme Comptable Générale (NCT 1) ;
- Des Normes Comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- De la Norme Comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- De la Norme Comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

III. Principes de comptabilisation

Les Etats Financiers consolidés sont Libellés en Dinars Tunisiens et sont préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables suivantes :

- Hypothèse de la continuité de l'exploitation
- Hypothèse de la comptabilité d'engagement
- Convention de l'entité
- Convention de l'unité monétaire
- Convention de la périodicité
- Convention du coût historique
- Convention de la réalisation du revenu
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de l'objectivité
- Convention de permanence des méthodes
- Convention de l'information complète
- Convention de prudence
- Convention de l'importance relative
- Convention de prééminence du fond sur la forme

IV. Principes de consolidation

Les filiales correspondent aux entreprises dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, plus de 40% des droits de vote ou dispose du pouvoir d'exercer un contrôle sur leurs activités.

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe a obtenu le contrôle et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Les Etats Financiers des filiales couvrent la même période de référence que celle de la société mère, et sont préparés sur la base de méthodes comptables homogènes.

Tous les soldes, produits et charges intra-Groupe ainsi que les profits et pertes latents résultant de transactions internes sont éliminés.

Les intérêts minoritaires représentent la part des profits ou des pertes ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe. Ils sont présentés dans le compte de résultat consolidé et dans les capitaux propres du bilan consolidé séparément du résultat et des capitaux propres attribuables à la société mère.

L'intégration globale s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par le Groupe. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

V. Périmètre et méthodes de consolidation

Les Etats Financiers consolidés comprennent les Etats Financiers de la société « CELLCOM SA » et ceux de ses filiales arrêtés au 31 Décembre 2019.

Le périmètre de consolidation ainsi que les méthodes de consolidation du Groupe Cellcom se présentent comme suit :

Sociétés	2019		2018		Méthode de consolidation
	%	%	%	%	
	de contrôle	d'intérêt	de contrôle	d'intérêt	
CELLCOM SA	100,00%	100,00%	100,0%	100,00%	Intégration Globale
CELLCOM DISTRIBUTION	99,00%	99,00%	99,0%	99,00%	Intégration Globale
CELLCOM RETAIL	70,00%	70,00%	70,0%	70,00%	Intégration Globale
CELLCOM INTERNATIONAL	100,00%	100,00%	100,0%	100,00%	Intégration Globale
CELLCOM COTE D'IVOIRE	70,00%	70,00%	70,00%	70,00%	Exclue du périmètre (*)
CELLCOM MAROC	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	Exclue du périmètre (**)

(*) La société « Cellcom Côte d'Ivoire » a été exclue du périmètre de consolidation depuis 2018 et a fait l'objet d'une réserve au niveau de notre opinion d'audit sur les Etats Financiers Consolidés.

(**) La société « Cellcom Maroc » a été exclue du périmètre de consolidation en 2019 alors qu'elle était consolidée par intégration globale en 2018 et a fait l'objet d'une réserve au niveau de notre opinion d'audit sur les Etats Financiers Consolidés.

VI. Méthodes comptables

Les principes comptables les plus significatifs utilisés pour la préparation des Etats Financiers consolidés du Groupe CELLCOM se résument comme suit :

► Revenus

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par l'entreprise et les rendus acceptés par elle. Les sommes encaissées pour le compte de tiers, par exemple les taxes collectées pour le compte de l'Etat, ne font pas partie des revenus.

Les revenus provenant de la vente de marchandises sont comptabilisés, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 3, lorsque l'ensemble des conditions suivantes sont satisfaites :

- L'entreprise a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété ;
- Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable ;
- Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à l'entreprise et
- Les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

► Stocks

Les stocks de marchandises acquises par la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toute dépréciation et/ou perte éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

► Participations

Les titres de participations détenus par la société sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

La valeur d'usage des titres de participation est déterminée, conformément à la Norme Comptable Tunisienne 7 relative aux placements, en tenant compte de plusieurs facteurs notamment la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

► Éléments Libellés en monnaie étrangère

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère est converti en monnaie de comptabilisation à la date de l'opération selon le taux de change en vigueur à cette date conformément à la Norme Comptable Tunisienne 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

A chaque date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à la date de clôture. Les gains ou pertes de change ainsi résultant sont constatés en résultat. Les éléments non monétaires qui sont comptabilisés au coût historique exprimé en monnaies étrangères restent évalués au taux de change en vigueur à la date de l'opération.

► Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées au coût historique qui englobe le prix d'acquisition, les droits et taxes supportés et non récupérables ainsi que tous les frais engagés en vue de mettre l'immobilisation en état de marche en vue de l'utilisation prévue (fret, assurance, etc.).

► Homogénéisation et Elimination des soldes et transactions intra-Groupe

Les opérations et transactions internes sont traitées de manière à neutraliser leurs effets. Ces opérations concernant principalement les comptes courants entre sociétés du périmètre.

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale ou intégration proportionnel au prorata du pourcentage d'intérêt.

► Impôt différé

Les sociétés du Groupe CELLCOM sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

VII. Retraitement des données comparatives – Etat des flux de trésorerie consolidé

Les données comparatives de l'état des flux de trésorerie au titre de la période arrêtées le 31 Décembre 2018 ont été retraitées pour les besoins de comparabilité comme suit :

Libellés	31/12/2018 Avant retraitements	Retraitements	31/12/2018 Après retraitements
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation des crédits de financement à court terme	-	4 889 750 (A)	4 889 750
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	(135 630)	4 889 750 (A)	4 754 120
<i>Variation de la trésorerie</i>	(4 261 494)	4 889 750 (A)	628 256
Trésorerie au début de l'exercice	(7 480 601)	6 978 095 (B)	(502 506)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(11 742 095)	11 867 845	125 750

(A) Il s'agit des variations des crédits de financement à court terme ainsi que des crédits de mobilisation des créances commerciales de la société « CELLCOM SA » présentées au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 parmi les liquidités et équivalents de liquidités et reclassées vers les flux de trésorerie liées aux activités de financement.

(B) Il s'agit de l'impact du retraitement des variations des crédits de financement à court terme ainsi que des crédits de mobilisation des créances commerciales sur la trésorerie de la société « CELLCOM SA » au début de l'exercice 2018.

VIII. Informations afférentes aux éléments des Etats Financiers Consolidés

A- Notes du bilan consolidé

A.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes s'élèvent à 476 831 DT au 31 Décembre 2019 contre 552 407 DT au 31 Décembre 2018. Le tableau de variation des immobilisations pour la période allant du 1er Janvier 2019 au 31 Décembre 2019 se présente comme suit :

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2018	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2019	Amortissements cumulés au 31/12/2018	Dotations aux amortissements au 31/12/2019	Régularisations	Dotations aux provisions au 31/12/2019	Amortissements et provisions cumulés au 31/12/2019	VCN au 31/12/2018	VCN au 31/12/2019
Logiciels	366 274	-	-	366 274	333 161	32 233	-	-	365 393	33 113	881
Immobilisations incorporelles	366 274	-	-	366 274	333 161	32 233	-	-	365 393	33 113	881
Matériels et outillages	139 490	2 118	-	141 608	128 028	4 333	-	-	132 361	11 462	9 246
Agencements, aménagements et installations	1 151 755	10 769	(21 139)	1 141 385	824 619	63 052	(5 441)	-	882 230	327 137	259 156
Equipements de bureau	177 947	3 500	-	181 447	145 306	7 000	-	-	152 306	32 641	29 141
Matériels informatiques	300 762	15 142	-	315 904	291 102	6 873	-	-	297 975	9 659	17 928
Matériels de transport	96 316	20	(23 303)	73 033	82 415	11 923	(23 303)	-	71 035	13 901	1 998
Matériels de transport à statut juridique particulier (*)	1 002 058	112 641	-	1 114 698	899 564	56 653	-	-	956 216	102 494	158 482
Immobilisations en cours (*)	22 000	-	-	22 000	-	-	-	22 000	22 000	22 000	-
Immobilisations corporelles	2 890 328	144 189	(44 442)	2 990 075	2 371 034	149 834	(28 744)	22 000	2 514 124	519 294	475 951
Total des immobilisations	3 256 602	144 189	(44 442)	3 356 349	2 704 195	182 067	(28 744)	22 000	2 879 517	552 407	476 831

(*) Les soldes relatifs aux matériels de transport à statut juridique particulier ainsi qu'aux immobilisations en cours de la société « CELLCOM SA » étaient présentés de manière séparée au bilan de l'exercice clos au 31 Décembre 2018. En 2019, les soldes de ces rubriques ont été inclus dans le solde des immobilisations corporelles.

A.2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 529 516 DT au 31 Décembre 2019 contre 290 680 DT au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Titres de participation non consolidés et créances rattachées (*)	555 640	308 018
Dépôts et cautionnements	296 492	295 972
Total Brut	852 132	603 991
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières (*)	(322 616)	(313 310)
Total net	529 516	290 680

(*) Incluent les titres de participation dans « Cellcom Côte d'Ivoire » et « Cellcom Maroc » s'élevant respectivement à 307 020 Dinars, totalement provisionnés, et 247 620 Dinars, provisionnés à hauteur de 3 806 Dinars.

A.3 Stocks

Les stocks nets s'élèvent à 8 111 816 DT au 31 Décembre 2019 contre 11 356 112 DT au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Stocks de marchandises	7 294 867	10 677 923
Stocks en transit	2 315 518	1 760 271
Total Brut	9 610 385	12 438 195
Provisions pour dépréciation des stocks	(1 498 569)	(1 082 083)
Total net	8 111 816	11 356 112

A.4 Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent 16 777 699 DT au 31 Décembre 2019 contre 15 372 309 DT au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Clients ordinaires	9 433 820	8 455 289
Clients - Effets à recevoir	5 736 726	2 396 937
Clients - Chèques impayés	3 337 488	2 755 353
Clients douteux	2 352 755	2 169 316
Clients - Traités impayées	2 074 487	1 745 519
Clients - Traités cautionnées	1 003 807	3 891 770
Clients - Factures à établir	148 398	-
Total Brut	24 087 481	21 414 182
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(2 352 755)	(2 169 316)
Provisions sur effets et chèques impayés	(4 957 028)	(3 872 557)
Total net	16 777 699	15 372 309

A.5 Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent à 7 408 891 DT au 31 Décembre 2019 contre 5 590 620 DT au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Débiteurs divers	4 347 364	748 758
Etat, Impôts et taxes	3 006 311	2 344 764
Produits à recevoir	471 702	395 745
Comptes transitoires	470 256	3 023 234
Charges constatées d'avance	41 339	13 335
Prêts aux personnels	16 557	13 536
Fournisseurs - avances et acomptes	8 496	3 201
Total Brut	8 362 025	6 542 573
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(953 134)	(951 953)
Total net	7 408 891	5 590 620

A.6 Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 263 000 DT au 31 Décembre 2019 contre un solde nul au 31 Décembre 2018 et sont relatifs aux placements à courts terme effectués par les sociétés du groupe.

A.7 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités nets s'élèvent à 3 792 986 DT au 31 Décembre 2019 contre 5 268 467 DT au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
BH	3 278 923	1 658 012
Effets et chèques a l'encaissement	255 034	828 483
C.C.P	213 809	416 597
Amen Bank	40 719	20 648
Caisse courante	4 525	14 617
Virement en instance	3 853	460 307
Tunisie factoring	-	269 621
Wafa Bank	-	584 573
Caisse commerciale	-	15 909
Cessions des créances professionnelles	-	1 003 576
Total Brut	3 796 862	5 272 343
Provisions pour dépréciation des liquidités	(3 876)	(3 876)
Total net	3 792 986	5 268 467

A.8 Tableau de variation des capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres pour la période allant du 1er Janvier 2019 au 31 Décembre 2019 se présente comme suit :

Rubriques	Soldes au 01/01/2019	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Variation du périmètre	Soldes au 31/12/2019
Capital social	4 461 532				4 461 532
Réserves consolidées (Groupe)	9 051 743	(3 433 590)		(116 339)	5 501 813
Résultats consolidés (Groupe)	(3 433 590)	3 433 590	(1 654 888)		(1 654 888)
Capitaux propres du groupe	10 079 685	-	(1 654 888)	(116 339)	8 308 457
Intérêts des minoritaires (réserves & capital)	271 923	(2 666)		(240 102)	29 156
Intérêts des minoritaires (résultat)	(2 666)	2 666	(12 000)		(12 000)
Intérêts des minoritaires	269 257	-	(12 000)	(240 102)	17 156
Total des capitaux propres consolidés	10 348 942	-	(1 666 888)	(356 441)	8 325 613

(*) Le nombre d'actions rachetées par la société mère en vue de régulariser le cours boursier s'élève au 31 Décembre 2019 à 55 061 actions (soit 1,2%), le coût d'acquisition de ces actions s'élève à 145 912 Dinars. La valeur boursière de ces titres s'élève à 204 276 Dinars.

A.9 Emprunts

Les emprunts s'élèvent à 92 846 DT au 31 Décembre 2019 contre 54 677 DT au 31 Décembre 2018 et se rattachent exclusivement aux échéances à plus d'un an sur emprunts leasing.

A.10 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 872 316 DT au 31 Décembre 2019 contre 450 724 DT au 31 Décembre 2018 et se rapportent aux différents risques opérationnels encourus par le Groupe.

A.11 Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 10 056 880 DT au 31 Décembre 2019 contre 8 350 055 DT au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Fournisseurs locaux	1 636 099	1 459 565
Fournisseurs étrangers	8 420 781	6 890 490
Total	10 056 880	8 350 055

A.12 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 1 878 734 DT au 31 Décembre 2019 contre 2 166 230 DT au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Charges à payer	651 977	1 003 094
Dettes fiscales	335 853	213 735
Créditeurs divers	231 176	144 492
Recettes en instance d'affectation	193 645	193 645
Dettes envers le personnel	187 022	352 395
Dettes sociales	150 952	154 089
Clients avances et acomptes	86 966	3 463
Comptes transitoires passifs	38 278	38 278
Assurance groupe	2 865	6 543
Clients factures d'avoir à établir	-	47 477
Produits constatés d'avance	-	9 020
Total	1 878 734	2 166 230

A.13 Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2019 à 16 134 350 DT contre 17 059 967 DT au 31 Décembre 2018 et se détaille comme suit :

Libellés	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Crédit de mobilisation de créances commerciales	9 816 956	11 867 845
Banque de l'Habitat (Exploitation)	4 077 491	2 699 616
Chèques à payer	2 150 746	2 444 809
Crédit a moins d'un an Hannibal Lease	68 059	45 530
Intérêts courus et non échus	18 335	-
Attijari Bank	2 270	1 675
UBCI	493	493
Total	16 134 350	17 059 967

B- Notes de l'état de résultat consolidé**B.1 Revenus**

Les revenus s'élèvent à 41 294 520 DT au titre de l'exercice 2019 contre 35 052 795 DT au titre de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellés	2 019	2 018
Revenus des ventes	41 327 821	35 100 272
Remises et ristournes accordées	(33 301)	(47 477)
Total	41 294 520	35 052 795

B.2 Coût d'achat des marchandises vendues

Le coût d'achat des marchandises vendues s'élève à 33 682 746 DT au titre de l'exercice 2019 contre 27 727 844 DT au titre de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellés	2 019	2 018
Achats de marchandises	27 819 685	28 405 773
Frais sur achats de marchandises	2 480 006	2 807 546
Variation des stocks de marchandises	3 383 055	(3 485 475)
Total	33 682 746	27 727 844

B.3 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 2 495 714 DT au titre de l'exercice 2019 contre 2 711 610 DT au titre de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellés	2 019	2 018
Rémunérations brutes	2 069 178	2 218 681
Cotisations sociales	356 458	382 263
Assurance groupe	70 078	110 666
Total	2 495 714	2 711 610

B.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 2 316 735 DT au titre de l'exercice 2019 contre 2 205 281 DT au titre de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellés	2 019	2 018
Dotations aux provisions pour dépréciations des créances clients	1 432 606	1 842 638
Dotations aux provisions pour risques et charges	421 592	81 753
Dotations aux provisions pour dépréciations des stocks	416 486	173 724
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	182 067	292 447
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations en cours	22 000	-
Dotations aux provisions pour dépréciations des actifs	20 553	-
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières	5 500	-
Dotations aux provisions pour dépréciations des fournisseurs débiteurs	-	16 839
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs	(19 372)	(41 358)
Reprises sur provisions pour dépréciations des créances	(164 696)	(160 762)
Total	2 316 735	2 205 281

B.5 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 2 899 897 DT au titre de l'exercice 2019 contre 2 879 763 DT au titre de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellés	2 019	2 018
Frais de Marketing	890 866	1 079 892
Honoraires et commissions	599 549	281 611
Locations	279 604	417 397
Achats non stockés	208 282	238 316
Frais bancaires	236 601	168 132
Impôts et taxes	198 014	172 865
Entretiens et réparations	118 286	126 173
Déplacements, missions et réceptions	80 669	122 614
Frais de télécommunication	50 608	69 755
Primes d'assurance	72 944	84 020
Autres services extérieurs	67 271	46 261
Etudes, documentations et formations	54 013	35 956
Transport	12 089	41 824
Sous-traitance	15 899	500
Jetons de présence	18 000	-
Pertes ordinaires	-	1 219
Transferts de charges	(2 797)	(6 772)
Total	2 899 897	2 879 763

B.6 Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 1 552 902 DT (Charge nette) au titre de l'exercice 2019 contre 2 976 491 DT (Charge nette) au titre de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellés	2 019	2 018
Intérêts bancaires sur opérations de financement	600 013	1 153 211
Différences de change nettes	390 760	1 379 000
Agios débiteurs	399 048	327 364
Intérêts sur escomptes et encaissements d'effets	153 957	89 258
Intérêts Hannibal Lease	9 047	8 452
Intérêts Tunisie factoring	76	19 206
Total	1 552 902	2 976 491

B.7 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 96 345 DT au titre de l'exercice 2019 contre 35 159 DT au titre de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Libellés	2019	2018
Produits nets sur cessions des immobilisations	66 000	6 500
Autres gains	30 345	28 659
Total	96 345	35 159

B.8 Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'élève à 105 870 DT au titre de l'exercice 2019 contre 87 728 DT au titre de l'exercice 2018 et correspondent à la charge d'impôt exigible.

C- Notes de l'état des flux de trésorerie consolidé**C.1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation**

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont positifs et s'élèvent à 103 469 DT au titre de l'exercice 2019 contre un flux négatif de 4 060 429 DT au titre de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au		Variation
	31/12/2019	31/12/2018	
Résultat net de l'exercice (Groupe)			(1 654 888)
Part revenant aux intérêts minoritaires			(12 000)
Ajustements pour :			
Amortissements des immobilisations	2 879 517	2 704 195	175 322
Ajustement pour amortissements des immobilisations cédées			28 744
Ajustement sortie du périmètre (provision sur titres Maroc)			(3 806)
Provisions pour dépréciations des immobilisations financières	322 616	313 310	9 306
Provisions pour dépréciation des stocks	1 498 569	1 082 083	416 486
Provisions pour dépréciation des créances clients	7 309 783	6 041 873	1 267 910
Provisions pour dépréciation des autres créances	953 134	951 953	1 181
Provisions pour risques et charges	872 316	450 724	421 592
Total 1			2 316 736
Ajustements pour variation des :			
Stocks	9 610 385	12 438 195	2 827 810
Créances clients	24 087 481	21 414 182	(2 673 299)
Autres actifs	8 362 025	6 542 573	(1 819 452)
Placements courants	263 000	-	(263 000)
Fournisseurs et autres dettes	11 935 613	10 516 285	1 419 328
Intérêts courus	18 335	-	18 335
Total 2			(490 277)
Ajustement pour plus-value sur cessions d'immobilisations			(56 102)
Total 3			(56 102)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			103 469

C.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement sont négatifs et s'élèvent à 673 165 DT au titre de l'exercice 2019 contre un flux négatif de 166 211 DT au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018	Variation
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Variation des immobilisations corporelles et incorporelles	3 356 349	3 256 602	(99 747)
Ajustement pour valeurs brutes des immobilisations cédées			(44 442)
Total 1			(144 189)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			
Valeurs brutes des immobilisations cédées			44 442
Amortissements cumulés des immobilisations cédées			(28 744)
Plus-value sur cessions d'immobilisations			56 102
Total 2			71 800
Décaissements pour acquisitions d'immobilisations financières			
Dépôts et cautionnements versés	296 492	295 972	(2 471)
Total 3			(2 471)
Encaissements sur cession d'immobilisations financières			
Dépôts et cautionnements encaissés			1 950
Total 4			1 950
Impact de la sortie du périmètre de « CELLCOM Maroc »			
Autres actifs		16 152	(16 152)
Fournisseurs et autres dettes		(922)	922
Liquidités et équivalents de liquidités		585 025	(585 025)
Total 5			(600 255)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			(673 165)

C.3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont négatifs et s'élèvent à 1 990 191 DT au titre de l'exercice 2019 contre un flux positif de 4 754 120 DT au titre de l'exercice 2018 et se détaillent comme suit :

Désignations	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018	Variation
Remboursements d'emprunts leasing (Principal)			
Variation des emprunts leasing à long terme	92 846	54 677	38 168
Variation des échéances à moins d'un sur emprunts leasing	68 059	45 530	22 529
Total 1			60 697
Variation des crédits de financement à court terme			
Variation des crédits de financement à court terme	9 816 956	11 867 845	(2 050 888)
Total 2			(2 050 888)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement			(1 990 191)

C.4 Trésorerie à la clôture de la période

La trésorerie nette accuse un solde négatif de 2 434 137 DT au 31 Décembre 2019 contre un solde positif 125 750 DT au 31 Décembre 2018 se détaillant comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2019	Soldes au 31/12/2018
Liquidités et équivalents de liquidités	3 796 862	5 272 343
Concours bancaires	(6 230 999)	(5 146 593)
Total	(2 434 137)	125 750

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Cf. Note aux Etats Financiers consolidés VII)

IX. Engagements hors bilan

► Engagements donnés

La société « CELLCOM SA » a consenti au profit de la Banque de l'Habitat un nantissement en premier rang de son fonds de commerce en garantie des crédits de gestion obtenus auprès de cette banque à hauteur de 15 500 000 Dinars.

► Engagements reçus

- La société « CELLCOM SA » a obtenu le cautionnement personnel et solidaire de la société « YKH HOLDING » au profit de la Banque de l'Habitat en garantie des crédits de gestion obtenus à hauteur de de 15 500 000 Dinars.
- La société « CELLCOM SA » a obtenu des cautions de la part de la Banque de l'Habitat au profit de « Tunisie Telecom » en relation avec l'activité de distribution des cartes de recharge pour un montant total de 163 802 Dinars.

X. Vérification fiscale approfondie

La Société « CELLCOM SA » a reçu en Novembre 2020 les résultats du contrôle fiscal approfondi réalisé par l'administration fiscale au cours de l'exercice 2020 et portant sur tous les impôts et taxes auxquels la société est soumise pour les exercices 2016 à 2018, à l'exception de l'impôt sur les sociétés qui a couvert la période 2012 à 2018.

L'administration a réclamé le paiement d'un montant de 532 056 DT, incluant 23 512 de pénalités de retard ainsi que 54 539 DT de pénalités administratives. Ces dernières ont fait l'objet d'une taxation d'office. L'administration a également ramené le crédit d'impôt sur les sociétés au 31 Décembre 2018 de 1 769 227 DT à 1 319 954 DT. A compter de la notification, la société dispose d'un délai de 45 jours pour émettre ses réponses sur les chefs de redressement invoqués par l'administration.

Compte tenu du stade prématuré de l'affaire et du niveau d'incertitude qui la caractérise, la Direction de la société estime que l'impact définitif ne pourra être déterminé de façon fiable que lors du dénouement final du contrôle.

XI. Evènements postérieurs à la date de clôture

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (« OMS ») a déclaré l'état de pandémie en relation avec la crise sanitaire liée au COVID-19. En Tunisie, des mesures de protection de la santé publique ont été annoncées par le Gouvernement afin de limiter la propagation du virus. Un confinement total a été instauré le 16 Mars 2020 suivi par un déconfinement ciblé à partir du 4 Mai 2020.

Dès le début de la crise sanitaire en Tunisie, le Groupe a réussi à minimiser l'impact de la pandémie et à maintenir ses objectifs pour l'année 2020 en termes de croissance et de rentabilité.

En effet, la période de la crise sanitaire a été caractérisée par :

- Le développement de l'activité des ventes en ligne soutenu par les mesures de confinement appliquées sur le territoire Tunisien ;
- La hausse de l'activité de distribution des cartes de recharge ; et
- L'amélioration de l'activité de recouvrement auprès des clients.

Il est à ce stade prématuré de mesurer les impacts chiffrés de la crise mais les états financiers ont été préparés sur une base de continuité d'exploitation en absence de toute menace sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation.

Les présents Etats Financiers consolidés sont arrêtés par le Conseil d'Administration du 1^{er} Décembre 2020. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

GROUPE CELLCOM

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Etats Financiers consolidés - Exercice clos le 31 Décembre 2019

Messieurs les actionnaires de la société « CELLCOM SA »,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers Consolidés

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 15 Novembre 2019, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du Groupe CELLCOM (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 Décembre 2019, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de 8 308 457 DT, y compris le résultat consolidé déficitaire de l'exercice (part du Groupe) qui s'élève à 1 654 888 DT.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 Décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

▪ Participation au capital de la société « CELLCOM Côte d'Ivoire »

Les titres de participation détenus sur la société « Cellcom Côte d'Ivoire » accusent, au 31 Décembre 2019, un solde de 307 020 DT totalement provisionné.

Cette filiale a été exclue du périmètre de consolidation à partir de l'exercice 2018.

En absence de toute information sur la situation juridique, comptable et financière de cette entité, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le caractère approprié du traitement comptable retenu par la Direction de la société vis-à-vis de ces titres.

▪ Participation au capital de la société « CELLCOM Maroc »

Les titres de participation détenus sur la société « CELLCOM Maroc » accusent au 31 Décembre 2019 un solde de 247 620 DT, et sont provisionnés à hauteur de 3 806 DT. Ces titres correspondent à une participation de 60% dans le capital de ladite société, qui s'élève à 2 000 000 MAD.

Lors de l'audit des Etats Financiers individuels de la société « CELLCOM SA », il a été relevé sur la base du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 17 Décembre 2018, que cette société a été dissoute et que les travaux de liquidation ont été clôturés par la constatation d'un mali déficitaire de 81 928 MAD. Cependant, à la date de signature du présent rapport, la quote-part de « CELLCOM SA » dans le produit de liquidation, n'a pas encore été encaissée.

En absence du dossier complet de cette affaire incluant notamment le bilan de liquidation, le détail du calcul de l'allocation du produit global de la liquidation entre les associés et les motifs officiels du retard dans l'encaissement de la quote-part dans ce produit, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la régularité et la correcte traduction comptable de cette situation. A noter que la société a exclu cette filiale du périmètre de consolidation en 2019 alors qu'elle était consolidée par intégration globale en 2018.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre les questions décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », nous avons déterminé que la question décrite ci-après constituait la question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

▪ Evaluation des stocks

Risques identifiés

Les stocks de la société « CELLCOM SA » présentent au 31 Décembre 2019 un solde net de 7 222 097 DT soit près de 20% du total des actifs consolidés (Note A.3 aux Etats Financiers).

Les stocks de la société sont évalués à leur coût d'acquisition. Ce coût comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport et les autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés, déduction faite de toutes les réductions commerciales obtenues.

La formule de valorisation adoptée par la société est celle du coût moyen pondéré et les flux d'entrée et de sortie de stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire intermittent.

A la date de clôture, il est procédé à la détermination de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des hypothèses les plus vraisemblables de la valeur probable de réalisation dans des conditions normales de vente. Toute dépréciation et/ou perte éventuelles sont constatées en charges de l'exercice.

Pour les articles à rotation lente, la Direction de la société a prévu une politique de dépréciation qui varie en fonction de la catégorie des articles et de leur antériorité.

Les risques suivants ont été identifiés concernant l'évaluation des stocks :

- La nature des stocks de la société, notamment le fait qu'ils soient fortement liés à l'évolution technologique, implique une forte variation de leurs prix de vente, ce qui impacte de façon directe leur valeur de réalisation nette ;
- Pour la comptabilisation de ses stocks, la société applique la méthode de l'inventaire intermittent qui ne favorise pas forcément un suivi continu et en temps réel de la conformité entre les données comptables et les données réelles relatives aux quantités ;
- La société ne dispose pas d'un système informatique dédié au calcul des coûts de revient des stocks. Cette situation la met dans l'obligation de recourir aux traitements manuels et augmente ainsi les risques d'erreurs dans l'évaluation des stocks ;
- Le calcul du coût moyen pondéré des stocks par le système présente des insuffisances ; et
- La société n'a pas mis en place un système rigoureux de suivi des stocks en consignation chez les tiers.

Notre réponse à ce risque

Pour adresser les risques précités, nos travaux ont consisté notamment à réaliser les procédures suivantes :

- Assistance à l'inventaire physique des stocks au niveau des sites les plus importants et vérification par échantillonnage que les quantités recensées ont été correctement prises en compte en comptabilité ;
- Analyse, sur la base d'échantillons, des calculs du coût de revient des stocks en éliminant l'impact des éléments non incorporables ;
- Recalcul, du calcul des coûts moyens pondérés des stocks ;
- Envoi de demandes de confirmation des stocks en consignation aux tiers concernés ;
- Analyse de la bonne application des politiques de provisions des stocks en fonction de leur antériorité ;
- Recalcul de la valeur de réalisation nette des stocks sur la base des ventes post-clôture ou des derniers prix de vente appliqués et vérification du caractère approprié des provisions estimées et comptabilisées.

4. Observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

- La note X aux Etats Financiers qui mentionne le redressement fiscal reçu par la société « CELLCOM SA » suite au contrôle approfondi portant sur les exercices 2016 à 2018, dont a fait objet la société au cours de l'exercice 2020, ainsi que le fait que le risque réel associé à ce redressement ne pourra être déterminé qu'avec le dénouement définitif de cette affaire.
- La note XI aux Etats Financiers consolidés qui décrit les événements postérieurs à la date de clôture liés à la crise sanitaire COVID-19 et les impacts de cette crise sur les activités du Groupe.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

5. Rapport de gestion du Groupe

La responsabilité du rapport de gestion du Groupe incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Groupe par référence aux données figurant dans les Etats Financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

**EY**Building a better
working world

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne du Groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction.

A l'exception des éléments décrits au niveau du paragraphe 4 « Questions clés de l'audit », nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'autres insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les Etats Financiers consolidés.

AMC Ernst & Young
Achraf Guermech

Tunis, le 17 Décembre 2020

